Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études

Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs

INTÉGRATION DES PERSPECTIVES AUTOCHTONES DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs

2003

Éducation et Jeunesse Manitoba

Données de catalogage avant publication (Canada)

971.00497 Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs

ISBN 0-7711-3117-8

1. Autochtones - Canada - Étude et enseignement. 2. Autochtones - Canada - Étude et enseignement - Manitoba. 3. Indiens d'Amérique - Canada - Étude et enseignement. 4. Indiens d'Amérique - Canada - Étude et enseignement - Manitoba. I. Manitoba. Éducation et Jeunesse Manitoba.

Dépôt légal – 4e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Canada

Tous les droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse du Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, 1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 Canada (téléphone : [204] 945-6916 ou 1 800 282-8069, poste 6916; télécopieur : [204] 945-1625; courriel : bef@merlin.mb.ca).

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées.

Dans le présent document, les termes de genre masculin sont utilisés pour désigner les personnes englobant à la fois les femmes et les hommes; ces termes sont utilisés sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

104-03341/

REMERCIEMENTS

Éducation et Jeunesse Manitoba remercie sincèrement les personnes suivantes de leur contribution à l'élaboration du document « *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs* ».

Aîné

Stan McKay

Rédacteurs

Larry Labelle	Conseiller pédagogique	Section des programmes et de la politique Direction de l'élaboration des programmes
Sherry Peden	Coordonnatrice de BUNTEP	Programme BUNTEP de Dauphin

Membres de l'équipe d'élaboration

Marlene Campbell	Enseignante Waterhen School	Division scolaire Frontier
Lloyd Chubb	Enseignant Eastwood School	Division scolaire Mystery Lake
Ron Cook	Enseignant Grand Rapids School	Division scolaire Frontier
Erla Cyr	Conseillère en éducation des Autochtones	Division scolaire de Brandon
LaVina Gillespie	Conseillère pédagogique	Section de soutien aux écoles Direction des programmes et des services de soutien aux élèves
Renée Gillis	Conseillère pédagogique	Direction du développement et de l'implantation des programmes Division du Bureau de l'éducation française
Larry Labelle	Conseiller pédagogique	Section des programmes et de la politique Direction de l'élaboration des programmes

Carl McCorrister	Enseignant Peguis School	Peguis Educational Authority
Gary McEwen	Conseiller pédagogique	Section des programmes et de la politique Direction de l'élaboration des programmes
Janice Millar	Enseignante R.B. Russell Vocational High School	Division scolaire de Winnipeg
Sherry Peden	Coordonnatrice de BUNTEP	Programme BUNTEP de Dauphin
Helen Settee	Directrice par intérim	Direction générale de l'éducation des Autochtones

Éducation et Jeunesse Manitoba remercie sincèrement les personnes suivantes de leurs conseils, suggestions et contributions au cours de l'élaboration du présent document.

Spécialistes de matière	Manitoba First Nations Education Resource Centre	
Shelley Cook	Grand Rapids School	Division scolaire Frontier
Laara Fitznor	Department of Aboriginal Education	Ontario Institute for Studies in Education University of Toronto
Verna Kirkness	Faculté d'Éducation	Université de Brandon
Rocky McKay	Éducateur autochtone	
Jay Willman	Enseignant R.B. Russell Vocational High School	Division scolaire de Winnipeg

Personnel d'Éducation et Jeunesse Manitoba

Marcel Bérubé	Rédacteur de programmes d'études	Division du Bureau de l'éducation française
Heidi Betts	Éditrice	Section du soutien à la production Direction de l'élaboration des programmes
Lee-Ila Bothe	Coordonnatrice	Section du soutien à la production Direction de l'élaboration des programmes

Bernice Daignault-Hammersmith	Conseillère pédagogique	Section des programmes d'études Direction de l'élaboration des programmes
Lynn Harrison	Opératrice en éditique	Section du soutien à la production Direction de l'élaboration des programmes
Larry Labelle	Responsable de projet	Section des programmes et de la politique Direction de l'élaboration des programmes
Joyce MacMartin	Gestionnaire de projet	Section des programmes et de la politique Direction de l'élaboration des programmes
Jan Oakley	Éditrice	Section du soutien à la production Direction de l'élaboration des programmes
Gary Robson	Conseiller pédagogique	Direction générale de l'éducation des Autochtones
Mélanie Marshall	Opératrice de traitement de texte	Division du Bureau de l'éducation française
Mariannick Petit	Traductrice pigiste	Motsart

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Objet du présent document 2

Vision 3

Histoire 4

Les peuples autochtones du Manitoba 6

Culture et vision du monde 7
- La Terre 7
- La générosité 8
- La tradition orale 8
- La spiritualité 9
- Le cercle d'influences 9
- Les pow-wows 10
- Les Aînés 11

Éducation 12
- L'éducation autochtone traditionnelle 12
- L'éducation qui inclut le mode d'éducation traditionnel des Autochtones 15

Résultats d'apprentissage 19
- Années élémentaires (M-4) 21
- Années intermédiaires (5-8) 25
- Années secondaires (S1-S4) 31
- Conclusion 41

Glossaire 43

Annexes 49
- Annexe A : Projets illustrant l'intégration des perspectives autochtones 51
- Annexe B : Ressources 59
- Annexe C : Chronologie 61

Bibliographie 67

INTRODUCTION

Les perspectives autochtones reposent sur la vision du monde propre aux cultures autochtones. Selon cette vision du monde, les êtres humains vivent dans un univers fait par le Créateur et ils ont besoin d'être en harmonie avec la nature, les uns avec les autres et avec eux-mêmes. Chaque culture autochtone exprime cette vision d'une façon différente avec des pratiques, des récits et des produits culturels divers.*

Selon John Ralston Saul, le Canada est une nation qui repose sur trois « piliers » : autochtone, francophone et anglophone. La société canadienne a souvent ignoré les contributions que les peuples autochtones ont apportées et continuent d'apporter au Canada (Ralston Saul 4). Ce n'est que récemment que l'on a commencé à reconnaître la participation des peuples autochtones à la « formation du Canada tel que nous le connaissons » (Erasmus 2). Les observations de Georges Erasmus et de Saul sont particulièrement désolantes quand on sait que les Autochtones constituent le segment de la population du Manitoba qui s'accroît le plus rapidement. D'après les données du recensement de 1996 (Statistique Canada), les jeunes de moins de 24 ans au Manitoba sont beaucoup plus nombreux parmi les Autochtones que dans la population générale. On estime que d'ici 2016, le quart de la population autochtone du Manitoba aura moins de 15 ans (Statistique Canada). Cela va avoir des répercussions sur le système d'éducation de la province. En parlant des jeunes Autochtones dans la communication qu'il a présentée au symposium Lafontaine-Baldwin de Vancouver, Erasmus a déclaré qu'un plus grand nombre de jeunes restaient à l'école pour obtenir un diplôme d'études secondaires, mais qu'il existait encore une différence entre le taux d'obtention du diplôme des jeunes Autochtones et celui des non-Autochtones (16).

Ce n'est que maintenant que les ouvrages traitant de l'histoire du Canada commencent à mentionner les contributions fondamentales des peuples autochtones à la formation du Canada tel que nous le connaissons. (Erasmus 2)

Pour corriger les préjugés historiques et sociaux, il est nécessaire d'intégrer davantage les perspectives autochtones dans les programmes d'études existants et à venir. Il revient aux écoles de veiller à ce que ces perspectives soient présentées à l'ensemble des élèves avec justesse et exactitude. Non seulement cette intégration sera bénéfique pour les peuples autochtones mais elle profitera également aux non-Autochtones. Si l'élève n'est pas informé des contributions de tous les intervenants à l'édification du pays où il habite, cela signifie qu'il ne bénéficie pas d'un enseignement de qualité.

* Adaptation de la publication du Protocole de l'Ouest canadien intitulée : *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs, Kindergarten to Grade 12* (2000), p. 132.

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document a pour objet d'aider les concepteurs de programmes d'études et les enseignants du Manitoba à intégrer les perspectives autochtones dans les programmes actuels et dans les nouveaux programmes. Il explique comment intégrer ces perspectives dans les divers programmes d'études qui sont enseignés dans les écoles du Manitoba.

Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études doit permettre aux enseignants d'aider l'élève à comprendre les perspectives des Autochtones du Manitoba. Chaque matière présentera les perspectives et les réalisations des peuples autochtones.

L'intégration de ces perspectives autochtones vise les objectifs suivants pour l'élève autochtone :

- acquérir une identité personnelle positive en apprenant sa propre histoire, sa culture, ses valeurs traditionnelles, son mode de vie actuel et son savoir traditionnel;
- faire partie d'un milieu d'apprentissage qui lui donnera les connaissances et les compétences nécessaires pour participer davantage à la vie communautaire et culturelle unique de sa communauté.

L'intégration des perspectives autochtones vise les objectifs suivants pour l'élève non autochtone :

- comprendre et respecter les histoires, les cultures, les valeurs traditionnelles, les modes de vie actuels et le savoir traditionnel des peuples autochtones;
- formuler une opinion éclairée sur les questions touchant les peuples autochtones.

Si vous ne dites pas à vos enfants qui ils sont ni ce qu'ils sont, ils ne le sauront pas. Comment peuvent-ils être fiers de ce qu'ils ne savent pas ? (Aîné salish, extrait de Diversity in the Classroom 23) (Trad. libre)

L'atteinte des objectifs mentionnés ci-dessus devrait mener aux résultats d'apprentissage suivants :

- l'amélioration de la performance scolaire de l'élève autochtone; l'élimination des stéréotypes dans les cultures dominantes et non dominantes;
- l'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones;
- la représentation accrue des Autochtones dans les établissements postsecondaires;
- la représentation accrue des Autochtones dans tous les milieux de travail.

VISION

L'élève du Manitoba sera exposé à diverses perspectives autochtones, à des informations culturelles et aux contributions historiques des peuples autochtones au développement de ce pays. Ainsi, il possédera les bases nécessaires pour comprendre les réalités, les défis et les succès des Autochtones.

> *Il est vrai qu'un certain nombre de changements superficiels ont amélioré notre compréhension. ... En soi, ils sont peut-être importants mais, au plus, quelques-uns seulement vont plus loin et portent sur les façons essentielles dont deux cultures aux racines si différentes se rencontrent et se frottent l'une à l'autre. Ce n'est que par cette rencontre et ce frottement que l'écart peut être éliminé. Et ce n'est que par l'élimination de cet écart — non pas par la domination d'une culture sur l'autre mais par une véritable rencontre — qu'un réel changement peut se produire. (Manuel et Posluns 3) (Trad. libre)*

HISTOIRE

> *Les peuples des nombreuses nations se rendaient visite sur leurs territoires respectifs. Les peuples du Nord apportaient de la viande de wapiti. Les peuples de l'Ouest leur donnaient du poisson. Les peuples du Sud apportaient du maïs. Les peuples de l'Est leur donnaient des peaux. (Ortiz 5) (Trad. libre)*

Il est important que tous les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs comprennent l'histoire et les perspectives des peuples autochtones. Jusqu'à récemment, on a décrit les peuples autochtones dans les livres d'histoire et dans les médias à l'aide d'images stéréotypées qui ont souvent contribué à l'incompréhension des Autochtones par le reste de la société. Il est essentiel que l'ensemble des éducateurs se familiarise avec l'histoire des peuples autochtones mais le présent document n'a pas été conçu pour élaborer sur le sujet comme il y aurait lieu de le faire.

L'histoire ayant été écrite dans une perspective européenne et dans celle de la société dominante, bien des Nord-Américains ont cru que les cultures autochtones n'existaient pas avant l'arrivée des Européens à la fin du XV^{e} siècle. Il est essentiel que tous les élèves comprennent les perspectives autochtones sur le développement de l'Amérique du Nord pour pouvoir comprendre et apprécier pleinement les contributions des Autochtones et les réalités de l'Amérique du Nord du XXI^{e} siècle.

L'histoire des Autochtones a précédé de milliers d'années l'histoire du Canada. Au cours de cette longue période, les peuples autochtones ont instauré des civilisations complexes formées de diverses cultures et de nations autonomes, qui occupaient de vastes territoires et étaient autosuffisantes sur le plan économique. Le mode de vie et le mode d'organisation des différentes nations ont changé à tout jamais au contact des premiers explorateurs européens.

C'est dans l'esprit de la Proclamation royale de 1763 que se fonde la coexistence responsable entre les peuples autochtones et le Canada. Cette relation continue d'être interprétée par la négociation de traités et par l'enchâssement des droits ancestraux et issus des traités des peuples autochtones dans la Constitution canadienne. Les droits des Autochtones ont été renforcés par le concept juridique de titre ancestral.

Beaucoup d'Autochtones pensent que les systèmes d'éducation qui leur ont été imposés par les gouvernements fédéral et provinciaux ont eu des effets désastreux sur leur vie.

La terre fournissait nourriture et logement, et la Nature servait de manuel... pour apprendre. (Sterling 8) (Trad. libre)

On avait estimé que, parmi la population autochtone, les enfants seraient les plus réceptifs aux normes de la civilisation occidentale. En conséquence, les autorités gouvernementales s'efforcèrent en premier lieu d'assimiler les enfants autochtones dans la culture dominante au moyen de l'éducation (Cardinal). On pensait que les activités économiques des familles autochtones, notamment le piégeage, la chasse, la pêche et la cueillette contribuaient à l'analphabétisme anglais et français des enfants autochtones. En conséquence, des écoles dirigées par des missionnaires furent établies dans les réserves. Cependant, dans ces écoles, le taux d'assiduité des enfants était faible et celles-ci ne furent donc pas de bons outils d'assimilation (Tobias). Pour que l'assimilation des enfants autochtones soit efficace, il fallait que ceux-ci fréquentent les écoles régulièrement. Aussi, en 1894, des modifications furent apportées à *L'Acte des Sauvages* (aujourd'hui la *Loi sur les Indiens*) pour autoriser les représentants du gouvernement à retirer de force les enfants autochtones de leurs communautés d'origine et de leurs foyers, et à les placer dans des pensionnats. Ces pensionnats ont existé depuis les années 1890 jusque dans les années 1980. L'intention était d'éloigner les enfants de l'influence culturelle et spirituelle de leurs parents et des membres de leur communauté, privant ainsi les enfants et les générations suivantes de leurs langues et de leur culture autochtones (Ing).

Lorsqu'ils quittaient le pensionnat, les enfants étaient souvent incapables de communiquer avec leurs parents et leurs grands-parents, car tout au long de leur scolarité, on leur avait interdit de parler leur langue et on avait exigé d'eux qu'ils ne parlent que l'anglais ou, dans certaines écoles, que le français. Lorsqu'ils retournaient chez leurs parents et grands-parents, ils ne pouvaient s'exprimer qu'en anglais ou en français alors que leurs parents et grands-parents ne parlaient que leur langue traditionnelle (Gillespie). Les jeunes adultes qui terminèrent leur scolarité en pensionnat essayèrent souvent d'imiter certains aspects de la culture européenne, ce qui entraîna leur aliénation par rapport à leur culture et à leur peuple.

Les pensionnats ont produit des générations d'individus qui ont perdu leur sentiment d'appartenance—des personnes qui n'appartenaient ni à la culture autochtone ni à la culture occidentale. Leurs effets négatifs sont encore ressentis aujourd'hui tandis que les Autochtones luttent pour reconquérir l'histoire, la langue, la culture et les relations qu'on leur a volées.

LES PEUPLES AUTOCHTONES DU MANITOBA

La Constitution du Canada reconnaît trois groupes principaux d'Autochtones : les Indiens, les Inuits et les Métis. Selon la définition du gouvernement fédéral, les Métis sont des personnes d'ascendance mixte qui « possèdent des ancêtres européens et issus d'une Première nation, se désignant elles-mêmes au moyen du vocable « Métis » et se distinguant ainsi des membres des Premières nations, des Inuits et des non-autochtones » (Affaires indiennes et du Nord Canada 1997). Toujours selon la définition du gouvernement fédéral, les Inuits sont « des Autochtones du Nord canadien qui vivent au-delà de la limite forestière au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord québécois et au Labrador » (Affaires indiennes et du Nord Canada 2001). De plus, le gouvernement fédéral répartit les Indiens en trois catégories : les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Indiens visés par des traités. Les Indiens inscrits le sont au sens de la *Loi sur les Indiens* et, à ce titre, ils peuvent parfois se prévaloir de droits issus de traités. Un Indien non inscrit est « une personne indienne qui n'est pas inscrite au sens de la *Loi sur les Indiens* ». Un Indien visé par un traité est « un Indien inscrit et membre d'une Première nation qui a signé un traité avec la Couronne ». Même si le mot « Indien » est une erreur historique que de nombreux Autochtones trouvent offensante, c'est le terme juridique employé par le gouvernement fédéral. Le terme de Premières nations est accepté et c'est celui qui est utilisé dans le présent document pour parler des Autochtones que le gouvernement du Canada qualifie d'Indiens (Affaires indiennes et du Nord Canada 1997 et Affaires indiennes et du Nord Canada 2000).

Les Premières nations du Manitoba préfèrent s'identifier par leur appartenance linguistique. Il s'agit des groupes suivants : Anishinabe (Ojibway et Saulteux), Dénés, Nahayowak (Cris), Oji-Cri et Oyata (Dakota). Chacun de ces groupes possède une langue, des traditions et une histoire qui lui sont propres.

Les définitions imposées par le gouvernement ont entraîné une grande confusion en ce qui concerne l'appartenance à une Première nation. Par exemple, pendant les deux guerres mondiales, tous ceux qui étaient membres d'une Première nation et qui s'engageaient dans l'armée perdaient leur statut d'Indien visé par un traité. De même, toute Indienne inscrite qui, avant la modification de la *Loi sur les Indiens* en 1985, se mariait à un homme non inscrit perdait également son statut. Dans chacune de ces situations, la personne changeait d'identité puisqu'elle n'était plus membre d'aucune Première nation. Après la modification de la *Loi sur les Indiens* en 1985, les personnes qui avaient perdu leur statut d'Indien visé par un traité pouvaient le récupérer, mais seulement en soumettant une demande au gouvernement fédéral. Le statut de tous les membres des Premières nations dépendait exclusivement du gouvernement fédéral.

CULTURE ET VISION DU MONDE

Un Indien regarde la nature et il voit la beauté—les bois, les marécages, les montagnes, les herbes et les baies, l'orignal et le mulot, l'aigle qui s'élance très haut dans le ciel et le colibri furtif, les fleurs éclatantes et les bulbes délicieux. Il voit la diversité du paysage tout entier .... Il explore la diversité de la nature et la trouve satisfaisante .... Nous offrons notre culture, nous offrons notre héritage. Nous savons qu'ils sont différents des vôtres. Nous sommes curieux de votre culture et de votre héritage; nous voulons que vous découvriez les nôtres. (Cardinal 67) (Trad. libre)

Tout comme n'importe quel autre groupe culturel ou ethnique, les Autochtones du XXI[e] siècle possèdent des croyances et des idéologies très diverses. Il est important que les éducateurs se rendent compte que les Autochtones ont toujours eu une perspective unique qui est différente de celle des non-Autochtones, et qu'ils sont encore nombreux aujourd'hui à l'avoir gardée. Pour apprendre et comprendre véritablement de nombreux aspects de la vision du monde des Autochtones, il faut passer par l'expérience : observer, écouter et faire ce que les Aînés enseignent.

Dans la société autochtone traditionnelle, ce n'était pas seulement les parents biologiques qui élevaient leurs enfants; cette responsabilité appartenait également à l'ensemble des adultes de la communauté. Dans certaines communautés, c'était essentiellement les grands-parents qui s'occupaient de leurs petits-enfants. Ils leur transmettaient leurs connaissances et leurs valeurs selon la tradition orale. À l'adolescence, les jeunes étaient mis sous la garde de leurs parents, qui leur apprenaient les habiletés nécessaires à la vie quotidienne. Ils les apprenaient essentiellement en observant leurs parents faire et en faisant à leur tour. Arrivés à l'âge adulte, ils étaient prêts à assumer les tâches que leurs parents avaient accomplies et ceux-ci prenaient à leur tour le rôle d'enseignants pour les petits-enfants. Dans la société autochtone traditionnelle, les enfants apprenaient à traiter toutes les personnes avec lesquelles ils avaient eu des contacts comme des membres de leur famille. Cette façon de considérer les personnes qui nous entourent comme les membres d'une famille élargie incite au respect et à la bienveillance. En fait, ce sentiment d'appartenance et de filiation n'était pas limité aux êtres humains; il s'appliquait également à la Terre (Brendtro, Brokenleg et Van Bockern).

La Terre

La relation que les Autochtones entretiennent avec la Terre est aussi variée que la population autochtone. Par contre, l'un des aspects de cette relation qui reste constant est que la Terre donne la vie et c'est elle qui établit la loi; il faut donc la respecter avant toute autre chose.

Le mode de vie traditionnel des Autochtones est ancré dans la Terre. Les Autochtones du Manitoba considéraient les différents aspects de la Terre comme les parties d'un tout intimement relié dans lequel le bien-être d'une partie dépendait des autres. Alors que les Européens la considéraient comme un objet inanimé d'où les êtres humains pouvaient tirer ce dont ils avaient besoin et ce qui leur plaisait, les Autochtones, eux, estimaient qu'elle était sacrée. Lorsque les Autochtones obtenaient de la Terre les nécessités de la vie, ils la remerciaient de ce cadeau qui leur permettait de vivre. Cette différence fondamentale dans la façon de voir l'environnement naturel a mené à une façon différente également de considérer la Terre. Contrairement aux Européens, les Autochtones ne comprenaient absolument pas que quelqu'un puisse s'approprier la Terre; ils se considéraient plutôt comme les gardiens de la Terre et vivaient en interaction avec elle (CRPA 1993). Ils estimaient qu'ils faisaient partie intégrante de la Terre. Cette différence fondamentale a été l'une des sources principales d'incompréhension pendant la négociation des traités et elle l'est encore aujourd'hui.

La générosité

Le fait que les Autochtones estimaient faire partie d'un tout intimement relié explique la façon dont ils ont toujours traité les visiteurs et les personnes dans le besoin. Traditionnellement, les Autochtones ont appris, et beaucoup l'apprennent encore aujourd'hui, que la générosité est l'une des plus grandes vertus; par le partage désintéressé avec les autres membres de la communauté, c'est toute la communauté qui se renforce. Par exemple, lorsque quelqu'un revenait d'une chasse à l'orignal fructueuse, la viande était partagée avec tous les membres de la communauté et le chasseur faisait don des meilleurs morceaux.

La tradition orale

La tradition orale des Autochtones permet la transmission des connaissances et la compréhension. Elle contribue au caractère unique des perspectives et des comportements autochtones. Dans la société autochtone, le rôle de la tradition orale est de transmettre les connaissances, les valeurs et les cultures. Ce savoir leur sert de mémoire collective et les aide encore aujourd'hui à préserver leur histoire. C'est pourquoi les récits et les enseignements sont si importants. Bien des aspects du savoir des Autochtones provenant de la tradition orale sont intimement liés à la langue autochtone dans laquelle cette tradition orale s'est transmise à travers les générations. Bien des concepts utilisés dans les récits et les enseignements n'ont pas de véritables équivalents dans une autre langue; c'est pourquoi on peut assimiler la perte de la langue ou de la culture autochtone à une amnésie collective (Fredeen). Selon la tradition orale, les enfants et les jeunes adultes recevaient de leurs parents, des membres de leur communauté et des Aînés, des conseils et des instructions qui les aidaient à mieux comprendre leur histoire et leur culture.

Bien des gens croient que, pour recevoir cette information, les enfants doivent d'abord acquérir la langue de leur famille, de leur communauté ou de leur nation afin de comprendre totalement les conseils qu'on leur donne (Gillespie).

La spiritualité

La spiritualité a toujours joué un rôle important dans la vie des Autochtones; le lien spirituel avec le Créateur se manifestait dans tous les aspects de leur vie. Dans la culture autochtone traditionnelle, on croyait que tout ce qui avait été créé possédait un esprit. Autrefois, tout comme de nos jours, les chefs autochtones ont déclaré que les questions spirituelles étaient et sont encore au cœur du mode de vie autochtone.

Il est important que les éducateurs sachent que les Autochtones d'aujourd'hui possèdent toute une variété de croyances religieuses et spirituelles, y compris le christianisme. Ils auraient tort de supposer que tous les élèves autochtones pratiquent ou même connaissent la spiritualité traditionnelle.

Le cercle d'influences

Depuis toujours, les Autochtones perçoivent la corrélation et l'interdépendance de bien des aspects du monde autour d'eux. Le cercle d'influences est un ancien symbole qui reflète des valeurs, des visions du monde et des pratiques, et que bien des Autochtones utilisent aujourd'hui (Bopp et al).

Dans la langue crie, le cercle d'influences s'appelle *pimatisiwin*, mot qui signifie « vie ». Il s'agit d'un cercle associé au chiffre quatre, tous deux ayant une signification spéciale pour bien des Autochtones. Il sert à représenter l'interdépendance des aspects de la vie et à donner à quelqu'un une orientation et un sens à sa vie.

Le cercle d'influences présenté ici est un exemple. Tous les cercles d'influences ont des éléments en commun mais chacun est unique puisqu'il dépend des enseignements que la personne concernée a reçus, de ses expériences personnelles et de la façon dont elle interprète l'interdépendance des aspects de la vie qu'elle représente à l'aide du cercle d'influences.

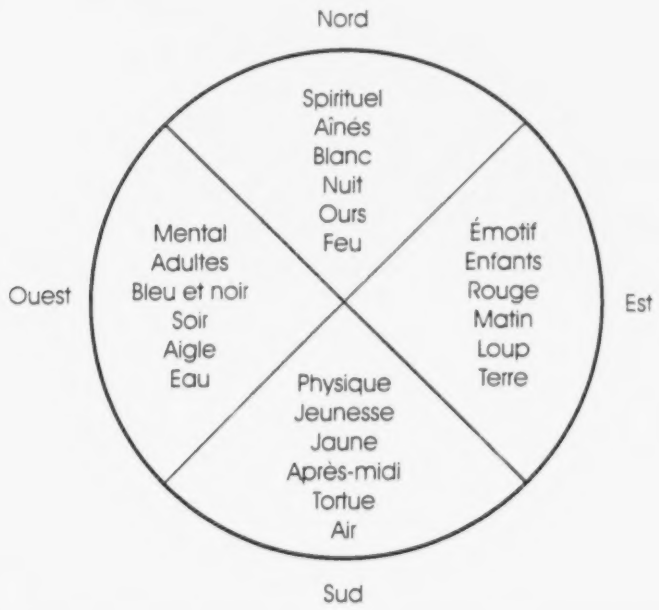

Le cercle d'influences est divisé en quatre parties ou quadrants, chacun représentant l'un des quatre points cardinaux. L'équilibre est une des leçons que l'on peut tirer de ce cercle. Par exemple, les quatre aspects d'une personne (spirituel, émotif, physique, mental) sont représentés dans le cercle. Pour qu'un être soit en bonne santé, il faut que ces quatre aspects soient équilibrés à l'intérieur de cette personne. Si l'un d'entre eux souffre, les trois autres s'en ressentiront également. Par exemple, si quelqu'un souffre d'une maladie comme un gros rhume (physique), il ou elle risque d'être plus irritée (émotif) que d'habitude, de moins bien réfléchir (mental) et de se sentir moins bien aussi sur le plan spirituel.

Les pow-wows

Les pow-wows sont une des façons dont certaines Premières nations célèbrent leurs perspectives culturelles, spirituelles et personnelles. Traditionnellement, ces fêtes étaient organisées pour célébrer le commencement de la vie mais, de nos jours, elles se déroulent toute l'année et sur tout le continent nord-américain. Les pow-wows ont une signification spirituelle. Pour les Dakota, la célébration elle-même était considérée comme une prière adressée au Grand Esprit, Wakan-Tanka.

Les cérémonies prévues pour donner un nom à quelqu'un ou pour honorer quelqu'un font partie du pow-wow.

Généralement, le pow-wow est formé d'un cercle intérieur de danseurs, de joueurs de tambour et de spectateurs, ainsi que d'un cercle extérieur. Selon Stephenson, il n'y a pas de spectateurs à un pow-wow; toutes les personnes présentes sont des participants, y compris celles qui ne dansent pas. Le pow-wow resserre le cercle de la famille, des amis et des nouvelles connaissances, et rapproche aussi chacune de ces personnes de sa culture et de son patrimoine autochtone.

À un pow-wow, le tambour accompagne tous les chants. Les tambours ne sont pas toujours fabriqués de la même façon. Ils sont tous traités avec respect et on ne pose jamais rien dessus. Selon la croyance très répandue, le tambour représente le battement de cœur de la Terre. Il est plus qu'un simple instrument musical – certains joueurs de tambour tiennent des cérémonies au cours desquelles on bénit le tambour et on lui donne un nom (Stephenson 2).

Les pow-wows commencent généralement par la grande entrée des danseurs et incluent un chant du drapeau, un chant des vétérans ainsi qu'une prière en langue autochtone. Danses honorant certaines personnes, distribution de cadeaux et danses des cerceaux sont au programme de la plupart des pow-wows. À chaque catégorie de danse correspond un costume particulier. Depuis peu, on inclut également des concours de chant et de danse dans les pow-wows.

Les Aînés

Dans les cultures autochtones traditionnelles, tous les êtres humains sont respectés et l'on considère que chacun a des contributions importantes à apporter à la société. Cependant, les Aînés sont particulièrement respectés. Le terme « Aîné » a un sens bien différent du nom commun « aîné », qui veut tout simplement dire âgé. Les Aînés sont les archives des communautés. Ce sont ceux et celles qui détiennent les connaissances sur les cérémonies traditionnelles, les produits médicinaux, les récits, les chants, l'histoire, la généalogie et les expériences de la vie. Il est important de savoir qu'à lui seul ou à elle seule, l'Aîné ne possède pas de connaissances approfondies dans tous ces domaines. Selon le *Western Canadian Protocol Framework for Aboriginal Language and Culture Programs*, un Aîné est « une personne considérée ou choisie par une nation autochtone comme la gardienne de sa tradition orale et de ses connaissances, et celle qui les transmet, . . . [qui] possède des points forts et des talents personnels uniques » (trad. libre). La définition peut varier d'une communauté à une autre. Les Aînés peuvent être des hommes ou des femmes d'âges divers; même s'il est rare de rencontrer un jeune Aîné ou une jeune Aînée cela n'est pas impossible. On associe généralement un certain nombre de qualités aux Aînés :

- L'Aîné est respecté par sa famille et sa communauté.
- L'Aîné enseigne en donnant l'exemple.
- L'Aîné a acquis ses connaissances et sa sagesse au fil des expériences de la vie.
- L'Aîné fait preuve de patience, d'humilité et de bonté.*

* Adaptation de Saskatchewan Education, Aboriginal Elders and Community Workers in Schools: A Guide for School Divisions and Their Partners (Regina, SK: Saskatchewan, Education, 2001), p. 5.

ÉDUCATION

L'enfant doit apprendre à écouter avec un esprit ouvert.
L'enfant doit apprendre à tout observer.
L'enfant doit apprendre à respecter les Aînés et son parrain.
L'enfant doit comprendre le pouvoir des objets, des lieux et des noms sacrés.
(Samuel Buffalo, Dakota pedagogy, extrait de Diversity in the Classroom Series 23) (Trad. libre)

Au cours du siècle dernier, le style d'éducation offert dans les écoles du Manitoba a été très différent du mode d'enseignement traditionnel des Autochtones. Depuis quelques années, on s'est tourné vers un enseignement axé sur l'enfant et, de ce fait, on s'est rapproché du modèle qu'utilisaient les Autochtones avant l'arrivée des Européens.

L'éducation autochtone traditionnelle

Dans les sociétés autochtones traditionnelles, l'un des aspects importants de la vie était l'éducation et la responsabilisation des enfants (Brendtro, Brokenleg et Van Bockern 22). L'éducation que recevaient les enfants leur donnait les habiletés, les connaissances et les valeurs nécessaires pour survivre sur le plan individuel et pour contribuer à leur communauté. Pour cela, il fallait tenir compte de tous les aspects de l'enfant (mental, physique, émotif et spirituel) (Castellano et al). La méthode autochtone traditionnelle d'éduquer les enfants a été cultivée pendant des milliers d'années et elle existe encore aujourd'hui dans les traditions orales et les pratiques culturelles des Autochtones.

Le cercle indique qu'il faut envisager le corps dans son ensemble ainsi que les interactions sous-jacentes quand on cherche à comprendre et à apprendre. Les implications pour l'éducation sont claires. Quand on envisage d'éduquer un enfant, il est fondamental de regarder l'enfant dans toute sa personne et de comprendre qu'il existe un nombre infini de facteurs interdépendants qui auront une influence sur lui (Cajete, Fitznor 1997). Selon les auteurs Brendtro, Brokenleg et Van Bockern, l'enfant autochtone acquiert quatre éléments essentiels avec la méthode d'éducation autochtone traditionnelle : l'appartenance, la maîtrise, l'indépendance et la générosité.

Cercle du courage*

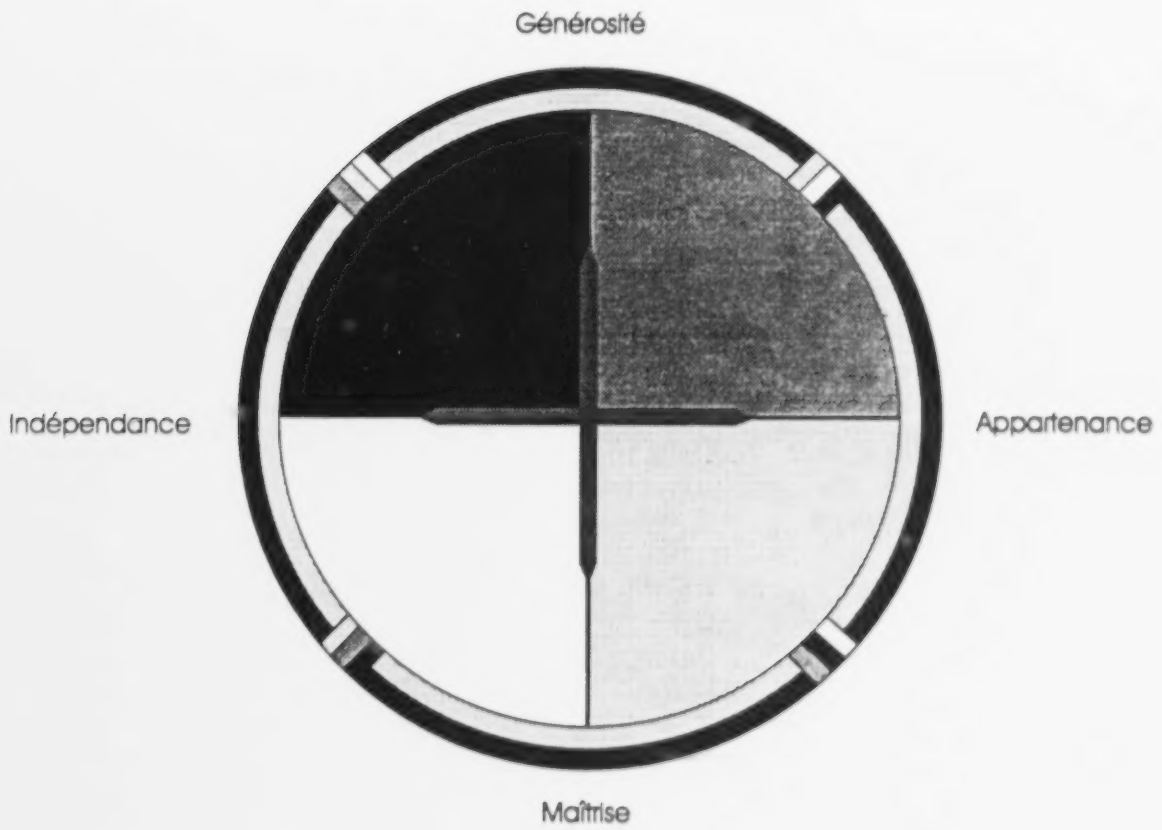

Appartenance : l'enfant acquiert un sentiment de suffisance dans le contexte général de sa communauté et apprend que tous les membres de la communauté appartiennent à cette communauté, y jouent un rôle et ont une contribution précieuse à y apporter.

Maîtrise : on donne à l'enfant les moyens et l'occasion de faire de son mieux pour acquérir diverses habiletés et connaissances.

Indépendance : on donne à l'enfant des occasions appropriées d'acquérir de l'indépendance.

Générosité : l'enfant apprend à considérer la générosité comme une grande vertu.

* Utilisé avec l'autorisation de Circle of Courage, Inc., Lennox, Dakota du Sud. Artiste : George Blue Bird.

Un certain nombre de techniques étaient incorporées dans l'éducation des enfants. Dès le plus jeune âge, on apprenait à ces derniers que le respect, la sagesse et le savoir s'acquièrent en écoutant et en observant les Aînés. Les récits, les enseignements et les chants qui font partie intégrante de la tradition orale servaient à amuser les enfants mais aussi à partager des valeurs, des idéaux et des connaissances (Sterling). La leçon à tirer d'un récit n'était pas toujours énoncée de façon explicite pour que l'enfant tire ses propres leçons de l'information contenue dans le récit. Chaque fois qu'il écoutait l'histoire, l'enfant était capable d'approfondir son interprétation et de préciser davantage les leçons qu'il pouvait en tirer (Fitznor 2002). En plus de tirer des leçons des récits, il apprenait à mémoriser l'information à court terme et à long terme, et à l'assimiler, mais aussi à augmenter sa capacité de raisonnement.

Les enfants acquéraient également des compétences et des connaissances au moyen d'activités et de jeux qui imitaient les actions et les responsabilités des adultes de la communauté. Contrairement à ce que l'on croit souvent au sujet de la société autochtone traditionnelle qui, soit disant, décourageait la compétition, bien des jeux d'enfants étaient compétitifs. Dans le contexte de la compétition, succès et accomplissements étaient encouragés et célébrés. Cette philosophie découlait de la notion selon laquelle les compétences supérieures d'un individu « appartenaient » à l'ensemble de la communauté plutôt qu'à la personne elle-même. Aussi, lorsqu'une personne devenait extrêmement habile à la chasse, toute la communauté profitait des prouesses de ce chasseur.

Dans les sociétés autochtones traditionnelles, tout comme dans de nombreuses sociétés, le but de l'éducation était de préparer les enfants pour l'avenir. L'apprentissage du respect à l'égard des Aînés et de leur importance commençait très tôt. Les Aînés enseignaient à l'enfant les comportements souhaités à l'aide d'explications, de récits, de chants et d'exemples. Puis, lorsque l'enfant était prêt, on lui donnait davantage d'occasions d'acquérir l'indépendance nécessaire à sa survie, en faisant en sorte qu'il prenne des décisions et qu'il agisse en se fondant sur les valeurs et les compétences qu'il avait acquises. L'éducation traditionnelle des enfants autochtones consistait à les guider sans interférer, à leur permettre de trouver leur propre solution même s'il était plus facile pour un adulte d'intervenir. Cela se faisait en toute bonne conscience sachant que les enfants possédaient les connaissances et les valeurs nécessaires pour prendre des décisions judicieuses.

Dans tous les aspects de l'éducation, la récompense pour avoir atteint un but précis ou exécuté une tâche donnée est l'accomplissement de la tâche elle-même ou l'atteinte du but en question. Les enfants apprennent cette forme de motivation intrinsèque à l'aide d'éloges et d'encouragements prononcés en privé pour qu'ils réussissent le mieux possible en fonction de leurs capacités et pour que la communauté puisse être renforcée grâce à leurs accomplissements.

L'éducation qui inclut le mode d'éducation traditionnel des Autochtones

L'éducation inclusive aide l'élève à développer ses compétences sur les plans mental, physique, social, émotif et spirituel.

Cela fait maintenant un certain nombre d'années que le système d'éducation cherche à intégrer davantage les perspectives autochtones (Fitznor 1997), la plupart du temps sans que les éducateurs se rendent compte du changement. L'apprentissage est beaucoup plus axé sur l'enfant que sur l'enseignant et on a beaucoup plus conscience des effets de l'école et de la salle de classe sur l'élève. En intégrant davantage d'aspects de l'éducation autochtone traditionnelle des enfants et des jeunes dans leur enseignement, les éducateurs vont constater un succès accru des élèves autochtones à l'école et peut-être aussi des élèves non autochtones.

Lorsqu'on rédige de nouveaux programmes d'études, qu'on modifie les programmes existants ou qu'on les applique tout simplement en classe, il faut tenir compte de la philosophie des Aînés sur la façon de traiter les enfants. En effet, les Aînés considèrent depuis fort longtemps qu'il faut traiter les enfants avec respect et dignité. Nombreux sont les Autochtones qui ont toujours pensé que tout le monde, quel que soit l'âge, possède des dons qui peuvent être partagés avec les autres, et qu'il faut respecter, accepter et apprécier ces dons pour ce qu'ils apportent à la communauté.

On considère souvent la motivation de l'élève comme un facteur essentiel qui a des effets sur la performance scolaire mais aussi sur d'autres aspects de la vie à l'école comme la ponctualité, l'assiduité et le comportement. Selon le mode d'éducation autochtone traditionnel, la motivation provenait de l'intérieur. On incitait les enfants à accomplir des tâches du mieux qu'ils pouvaient pour qu'ils aient la satisfaction d'être parvenus à un tel accomplissement. Dans bien des cultures autochtones, la seule récompense externe qu'un enfant peut recevoir, ce sont des paroles d'éloge et d'appréciation prononcées en privé par les adultes qui l'entourent.

Dans notre système d'éducation, le savoir se gagne. On apprend à écouter, comme un être humain qui a le don d'entendre ce qui se dit. On ne met pas le savoir dans la tête ni dans les mains de l'apprenant. On donne des conseils mais pas de réponses. On ne fait pas croire aux gens que les réponses viennent de l'extérieur. Les réponses viennent de l'intérieur.
(Wes Fineday, publication du Protocole de l'Ouest canadien 7)
(Trad. libre)

L'élève est plus susceptible de s'intéresser au matériel d'apprentissage s'il trouve qu'il est relié à ce qu'il vit. Aussi, il est essentiel d'établir des liens entre les sujets abordés en classe et le monde réel, surtout le monde dans lequel l'élève évolue. La façon dont le contenu des programmes d'études est présenté est également importante. Traditionnellement, l'enfant autochtone a souvent appris en faisant. On recommande de donner à l'élève des occasions de manipuler (kinesthésique), de voir (visuel) ou d'entendre (auditif) les concepts qu'il apprend à l'école.

Lorsque cela s'y prête, l'apprentissage devrait pouvoir avoir lieu en dehors de la salle de classe, par exemple en emmenant l'élève en excursion à l'extérieur de l'école ou tout simplement dans la cour de récréation. Il est parfois plus facile pour l'élève d'établir des liens entre les concepts qu'il apprend à l'école et ses expériences personnelles quand il a l'occasion de faire l'expérience de ces concepts dans un milieu naturel.

Il est très important que les membres de la famille et de la communauté aient des occasions de participer à la vie de l'école et de la salle de classe. Cette participation peut avoir un certain nombre d'avantages directs et indirects. Elle permet de puiser dans le précieux savoir de ces personnes. Les modèles positifs de comportement peuvent profiter à l'élève et lui donner un sentiment de validation, mais ils peuvent aussi renforcer l'école aux yeux de l'élève et des membres de la communauté.

Il est particulièrement important d'inviter les Aînés dans les écoles et dans les salles de classe, par exemple pour qu'ils partagent certaines de leurs connaissances avec les élèves, pour qu'ils collaborent avec le personnel afin d'aider les jeunes en difficulté, pour qu'ils partagent leurs connaissances aux réunions du personnel ou pour qu'ils jouent d'autres rôles à l'école. Pour inviter un Aîné dans une école, il faut tenir compte d'un certain nombre d'éléments. Il faut d'abord choisir l'Aîné ou l'Aînée qui pourra répondre au besoin reconnu de l'école. Les Aînés ayant différents domaines d'expertise, il est important de choisir celui ou celle qui possède les connaissances nécessaires pour répondre à ce besoin. Il est également important de trouver un Aîné ou une Aînée qui est reconnu et respecté dans la communauté. Une fois que le choix est fait, il est important de présenter l'invitation à l'Aîné d'une façon appropriée et respectueuse. La façon de procéder peut varier; il serait donc bon que l'école contacte une organisation autochtone locale pour qu'elle l'aide à suivre le protocole qui est prévu dans la communauté en question pour ce genre de situation. Que ce soit pour inviter un Aîné de Premières nations, un Aîné métis ou inuit, il est généralement recommandé que la personne faisant la demande s'arrange pour aller voir l'Aîné en question et lui présenter sa requête. La demande s'accompagne généralement d'un cadeau; pour un Aîné des Premières nations, le cadeau traditionnel consiste souvent en du tabac ou parfois du tissu. Il faut également prendre en considération les dépenses occasionnées par le déplacement

de l'Aîné jusqu'à l'école et le temps qu'il va y consacrer. Même si un grand nombre d'Aînés risquent de refuser, on peut offrir des honoraires en plus du cadeau et du remboursement des frais.

En résumé, les programmes d'études qui tiennent compte des perspectives autochtones devront inclure les éléments suivants :

- Tous les élèves doivent être traités avec respect et dignité et l'on reconnaît que chacun d'eux possède des dons qu'il peut partager avec les autres.
- La motivation des élèves doit venir de l'intérieur plutôt que de l'extérieur.
- Le matériel d'apprentissage doit être pertinent pour les élèves visés.
- Chaque fois que cela s'y prête, les élèves ont des occasions d'apprendre par l'expérience.
- Les membres de la famille et de la communauté participent à l'éducation des élèves.
- Les Aînés sont invités à partager leurs connaissances et leur sagesse avec les élèves.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Années élémentaires (M-4) *21*
Années intermédiaires (5-8) *25*
Années secondaires (S1-S4) *31*

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

La liste des résultats d'apprentissage qui figure ci-dessous n'est pas une liste exhaustive. Elle vise à servir de guide et à susciter d'autres idées parmi les équipes d'élaboration des programmes d'études et les éducateurs en général.

Lorsqu'ils choisissent des ressources éducatives pour appuyer ces résultats d'apprentissage et d'autres encore, les éducateurs devraient tenir compte de divers éléments, notamment de la pertinence du contenu, de certains aspects sociaux, de la conception pédagogique et de la conception technique. Éducation et Jeunesse Manitoba a élaboré un guide d'évaluation des ressources éducatives et conçu un certain nombre d'instruments pour évaluer et sélectionner des ressources destinées à être utilisées dans les classes du Manitoba.

Dans la mesure du possible, il faudrait essayer d'intégrer les perspectives autochtones dans les résultats d'apprentissage énoncés ci-dessous, et dans bien d'autres encore, à l'aide de diverses stratégies d'enseignement.

Années élémentaires (M-4)

Art

L'élève pourra

- donner des exemples de formes d'art et d'artisanat autochtone;
- expliquer à quoi servent l'art et l'artisanat autochtone;
- démontrer qu'il connaît l'art autochtone local;
- démontrer qu'il comprend les différentes formes d'art autochtones;
- énoncer les thèmes précis qui sont représentés dans certaines oeuvres d'art autochtones;
- démontrer qu'il connaît l'histoire de l'art autochtone;
- démontrer qu'il est prêt à représenter de façon artistique un récit autochtone qu'il a entendu.

Langue

L'élève pourra

- démontrer qu'il sait écouter;
- démontrer qu'il sait combien le rôle de la personne qui écoute est important dans le contexte de la tradition orale;
- démontrer qu'il est au courant de l'utilisation du bâton d'orateur et du protocole qui l'accompagne en ce qui concerne la prise de parole et l'écoute,

exemples de bâton d'orateur *: une plume, une pierre, un bâton*

exemples de protocole : seule la personne qui tient le bâton est autorisée à parler; les Aînés sont les premiers à prendre la parole; il n'y a aucune limite de temps pour la personne qui parle;

- décrire les façons dont on exprime le respect dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il connaît des récits autochtones traditionnels et contemporains;
- démontrer qu'il connaît les thèmes fréquemment abordés dans les récits autochtones traditionnels et contemporains;
- démontrer qu'il sait que les récits autochtones contiennent souvent des enseignements bien précis;
- démontrer qu'il connaît les travaux d'auteurs, de musiciens et de dramaturges autochtones;
- nommer au moins quatre modèles de comportement autochtone.

Mathématiques

L'élève pourra

- expliquer les régularités présentes dans l'art autochtone;
- créer des dessins et contenants géométriques sans outils et avec des matériaux naturels,

  par exemple les motifs obtenus en mordillant de l'écorce de bouleau, les paniers, les tipis;

- expliquer les techniques traditionnelles utilisées par les Autochtones pour prendre des mesures et faire des estimations;
- comprendre que la notion de « zéro » a été découverte par les Autochtones d'Amérique centrale;
- expliquer comment les Autochtones se sont servis du commerce et du troc;
- décrire la façon dont les Autochtones pouvaient habituellement mesurer le temps par divers moyens,

  par exemple la position du soleil et des constellations;

- expliquer que les Autochtones avaient l'habitude de marquer le temps à l'aide de certains événements plutôt qu'avec un système de numérotation;
- reconnaître la régularité du système syllabique d'une langue autochtone locale;
- réciter les chiffres de un à cinq dans une langue autochtone.

Musique

L'élève pourra

- expliquer à quoi servent les chants ou la musique autochtones qu'ils ont entendus,

  par exemple pour fêter, pour faire partie d'une cérémonie, pour souhaiter la bienvenue, pour raconter des récits, pour transmettre l'histoire et les traditions, pour distraire;

- démontrer qu'il sait comment les instruments de musique autochtones traditionnels sont fabriqués avec des matériaux naturels à certains moments de l'année,

  par exemple les sifflets, les flûtes, les tambours;

- comprendre la signification du tambour dans les cultures autochtones.

Éducation physique et éducation à la santé

L'élève pourra

- expliquer la valeur des jeux et des sports autochtones traditionnels auxquels il a joué;
- décrire un régime d'alimentation autochtone traditionnel;
- démontrer qu'il est prêt à participer à une ou plusieurs danses traditionnelles.

Sciences de la nature

L'élève pourra

- expliquer que, dans les langues autochtones, les choses sont animées ou inanimées;
- démontrer qu'il comprend le rapport que les Autochtones entretiennent avec la Terre qui est source de vie;
- expliquer le point de vue des Autochtones sur les ressources naturelles,

  par exemple que les ressources doivent être partagées; que personne ne peut se les approprier; que nous devons laisser quelque chose aux sept générations à venir;

- expliquer la façon dont les Autochtones considèrent les saisons,

  par exemple les Ojibway ont toujours reconnu l'existence de six saisons, dont la période de la prise des glaces et la période de la débâcle;

- décrire les activités auxquelles s'adonnaient les Autochtones pour chacune des saisons de l'année,

  par exemple le piégeage en hiver, la cueillette des baies en été;

- décrire les habitations utilisées autrefois par les Autochtones du Manitoba;
- décrire des inventions ou innovations technologiques des Autochtones,

  par exemple les raquettes, les kayaks;
- décrire les différentes façons dont les Autochtones du Manitoba se sont servis de leurs connaissances des organismes vivants pour répondre à leurs besoins et à ceux des plantes et des animaux;
- démontrer qu'il sait quelles utilisations traditionnelles les Autochtones du Manitoba faisaient des animaux;
- identifier les plantes que les Autochtones du Manitoba récoltaient et utilisaient, en tenant compte des pratiques à la fois traditionnelles et contemporaines;
- énoncer les influences des saisons sur les pratiques traditionnelles des Autochtones en matière de chasse et de pêche;
- démontrer qu'il est au courant des influences des saisons sur la cueillette traditionnelle de certaines plantes et de la façon dont ces plantes sont récoltées et utilisées;
- démontrer qu'il est au courant de la signification profonde des objets célestes pour les Autochtones d'Amérique du Nord;
- expliquer les utilisations traditionnelles que les Autochtones du Manitoba faisaient des pierres et des minéraux,

  par exemple des matériaux de construction ou des outils;
- énoncer quelques-uns des enseignements traditionnels et contemporains des Autochtones du Manitoba illustrant le respect qu'ils ont pour la Terre;
- énumérer quatre plantes dans une langue autochtone locale.

Sciences humaines

L'élève pourra

- décrire les façons dont on exprime le respect dans les cultures autochtones;
- expliquer le sens du mot Aîné;
- décrire le rôle des Aînés dans la société autochtone traditionnelle;
- expliquer à quoi servent les récits autochtones en donnant trois explications,

  par exemple enseigner, consigner l'histoire, consigner la généalogie, préserver et transmettre la culture, distraire;
- expliquer le rôle du partage et de la générosité au sein des sociétés autochtones;

- expliquer les concepts associés aux *sept enseignements* que l'on retrouve dans certaines cultures autochtones : la sagesse, l'amour, le respect, la bravoure, l'honnêteté, l'humilité et la vérité;
- démontrer qu'il est au courant des causes et des effets de l'érosion des langues autochtones,

  par exemple la représentation limitée dans les médias, l'interdiction de parler les langues autochtones dans les pensionnats;
- décrire les activités saisonnières traditionnelles et contemporaines des Autochtones du Manitoba,

  par exemple le piégeage, la chasse, la cueillette des baies;
- décrire les liens familiaux qui existent dans une communauté autochtone traditionnelle;
- décrire des outils traditionnels autochtones et leurs utilisations;
- expliquer comment certaines technologies autochtones sont conçues et utilisées, et dire si elles sont encore utilisées de nos jours,

  par exemple des outils, des moyens de transport;
- expliquer la signification du mot « nation »;
- énumérer les nations autochtones du Manitoba;
- indiquer où se trouvent les territoires traditionnels des nations autochtones au Manitoba;
- démontrer qu'il connaît la structure du gouvernement autochtone local,

  par exemple le chef et le conseil;
- comprendre que le mode de vie des Autochtones est un mélange de contemporain et de traditionnel.

Années intermédiaires (5-8)

Langue

L'élève pourra

- décrire les façons dont on exprime le respect dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il comprend l'importance du respect dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il comprend l'importance de l'écoute dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il comprend les comportements appropriés que l'on associe avec l'art d'écouter;
- démontrer qu'il comprend l'importance de la tradition orale dans les cultures autochtones,

par exemple pour préserver et transmettre la culture, les valeurs et l'histoire;

- expliquer que les récits autochtones traditionnels expriment le caractère unique de chaque culture autochtone;
- démontrer qu'il connaît les récits des Premières nations du Manitoba qui traitent de la création;
- démontrer qu'il sait que les récits autochtones renferment souvent des enseignements précis ou qu'ils servent à des fins particulières;
- expliquer qu'il existe différentes sortes de récits traditionnels,

  par exemple le clan, la généalogie, la survie, les règles de conduite, l'illusion, la famille;

- énoncer les enseignements qui sont transmis dans différentes sortes de récits autochtones;
- démontrer qu'il est prêt à répéter lui-même des récits autochtones;
- expliquer des similarités et des différences entre les acteurs et les écrivains autochtones, et les conteurs traditionnels;
- démontrer qu'il sait comment vit et travaille un écrivain ou un conteur autochtone;
- identifier quatre personnages autochtones contemporains et historiques qui ont été des modèles de comportement;
- démontrer qu'il est conscient des façons dont les Autochtones sont décrits dans les médias;
- reconnaître que des mots couramment utilisés au Canada ont des origines autochtones,

  par exemple Canada, canoë, kayak, Ottawa, mukluks, toboggan, Saskatchewan;

- démontrer qu'il connaît les symboles du système syllabique correspondant aux différents sons d'une langue autochtone locale.

Économie domestique

L'élève pourra

- planifier et préparer de la nourriture ou des repas traditionnels locaux en se basant sur le guide alimentaire des régions du Nord et sur le Guide alimentaire canadien;
- décrire les méthodes traditionnelles utilisées pour préserver les aliments;
- démontrer qu'il sait comment les changements apportés au régime alimentaire et au mode de vie traditionnels ont augmenté la fréquence de certaines maladies parmi les populations autochtones,

  par exemple le diabète, l'emphysème, les maladies du cœur;

- décrire les vêtements traditionnels portés par les Autochtones;
- indiquer des éléments de la mode actuelle qui ont peut-être été influencés par les vêtements autochtones traditionnels,

  par exemple les franges, les chemises et les robes ornées de rubans.

Arts industriels (Études technologiques)

L'élève pourra

- expliquer l'utilisation et la production de diverses technologies employées traditionnellement par les Autochtones locaux;
- faire des recherches et analyser les technologies autochtones traditionnelles qui servent encore aujourd'hui,

  par exemple le canoë, le kayak, l'arc et la flèche, le travois, les raquettes, la charrette de la rivière Rouge.

Mathématiques

L'élève pourra

- démontrer qu'il sait compter de zéro à dix dans une langue autochtone locale et qu'il peut continuer sur le même modèle pour les dizaines de vingt à cent;
- expliquer ce que signifie le chiffre quatre dans les cultures autochtones,

  par exemple les quatre points cardinaux, les quatre saisons, les quatre couleurs symboliques de la famille humaine, les quatre quadrants du Cercle des influences, le chiffre quatre en architecture et en technologie;

- reconnaître les régularités en deux et trois dimensions des structures et innovations autochtones traditionnelles;
- reconnaître et interpréter les régularités observables dans les écosystèmes et dans l'environnement,

  par exemple les populations animales, les saisons;

- indiquer des exemples d'équilibre et de symétrie dans l'art autochtone;
- comprendre que toutes les cultures ne se servent pas du système mathématique à base 10,

  par exemple les Navajo se servent d'un système de numération à base 8; les Mayas et les Yup'ik d'Alaska utilisent un système à base 20.

Musique

L'élève pourra

- expliquer à quoi sert la musique dans la culture autochtone;
- expliquer à quoi servent les chants autochtones traditionnels;
- démontrer qu'il existe des similarités et des différences dans les rôles des musiciens autochtones d'aujourd'hui et de ceux de la société autochtone traditionnelle;
- démontrer qu'il est prêt à apprendre et à chanter un chant autochtone approprié, et à l'enseigner à des élèves plus jeunes;
- indiquer les influences autochtones sur les musiciens contemporains,

  par exemple Jerry Alfred, Susan Aglukark, Tom Jackson, Kashtin, Robbie Robertson, Buffy Sainte-Marie, Ray St. Germain, Joanne Shannandoah;

- indiquer les similarités et les différences entre les instruments musicaux autochtones traditionnels et contemporains.

Éducation physique et éducation à la santé

L'élève pourra

- démontrer qu'il est prêt à participer à des jeux autochtones;
- expliquer la valeur des jeux et des sports autochtones traditionnels;
- regarder des danses autochtones et y participer;
- expliquer les mouvements dans les danses autochtones;
- démontrer qu'il sait quels sont les endroits appropriés où se déroulent les danses autochtones et à quoi elles servent,

  par exemple la danse des herbes sacrées, la danse des cerceaux, la danse de la robe qui tinte;

- expliquer qu'il y a des façons spéciales de se préparer aux danses autochtones traditionnelles et d'y participer;
- énoncer les influences qui ont changé les régimes alimentaires des Autochtones;
- comprendre la valeur nutritive de l'alimentation autochtone traditionnelle.

Sciences de la nature

L'élève pourra

- énoncer les contributions anciennes et actuelles des Autochtones d'Amérique du Nord à la science et à la technologie;
- donner au moins un exemple d'outil autochtone traditionnel pour chacun des six types de machines simples,

par exemple la baguette pour produire du feu—poulie; l'écharnoir—coin; la pagaie—levier; l'herminette (hache de charpentier)—levier;

- indiquer les pratiques autochtones traditionnelles qui ont été modifiées et dans lesquelles on a incorporé la nouvelle technologie pour pouvoir les utiliser de nos jours;
- démontrer qu'il connaît les innovations que les sociétés autochtones traditionnelles ont conçues à diverses fins,

  par exemple les habitations, la cueillette;

- démontrer qu'il comprend à quoi sert un outil autochtone traditionnel,

  par exemple l'hameçon, le petit filet de pêche, le volant de fuseau, le métier à tisser, le panier, le grattoir de peaux;

- démontrer qu'il comprend de quelles façons les innovations technologiques ont contribué à la transformation des écosystèmes locaux;
- apprécier les connaissances des Autochtones en matière d'écosystèmes, étant donné les pratiques traditionnelles et contemporaines des communautés autochtones.

Sciences humaines

L'élève pourra

- décrire les façons dont on exprime le respect dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il comprend l'importance du respect dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il comprend le rôle des Aînés dans les sociétés autochtones;
- démontrer qu'il comprend l'importance de la tradition orale dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il est conscient des obstacles à la préservation des traditions orales depuis la première *Loi sur les Indiens*;
- démontrer qu'il est conscient des similarités et des différences entre les récits traditionnels des Autochtones locaux et des Autochtones d'autres régions de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud;
- démontrer qu'il comprend l'importance du partage et de la générosité dans les sociétés autochtones traditionnelles;
- démontrer qu'il comprend les causes et les effets de l'érosion des langues autochtones,

  par exemple le manque de représentation dans les médias;

- démontrer qu'il est conscient de l'importance de la préservation et de la transmission de l'identité culturelle;
- démontrer qu'il est au courant de la nature des liens familiaux qui existent dans les sociétés autochtones traditionnelles;
- décrire comment les médias ont eu des effets sur les rôles et les responsabilités des individus dans les familles et les sociétés autochtones;
- démontrer qu'il connaît les pratiques autochtones traditionnelles qui sont associées aux cycles des saisons;
- démontrer qu'il connaît les pratiques autochtones traditionnelles qui sont associées aux naissances, aux décès et aux mariages;
- indiquer sur une carte les terres ancestrales des Autochtones du Manitoba;
- comparer les emplacements des établissements et des regroupements traditionnels de population avec les emplacements actuels des communautés des Premières nations du Manitoba;
- comparer les modes de vie traditionnels de deux peuples autochtones du Manitoba,

  par exemple les vêtements, l'alimentation, les produits médicinaux;

- décrire une innovation traditionnellement utilisée par les Autochtones du Manitoba dans chacune des catégories suivantes : transport, habitation, chasse, cueillette et préparation des aliments, fabrication de vêtements;
- décrire différents types d'habitation traditionnels utilisés par les Autochtones du Manitoba;
- expliquer les systèmes traditionnels de commerce et d'échange dont se servaient les sociétés autochtones avant l'arrivée des Européens;
- démontrer qu'il comprend les méthodes traditionnelles des Autochtones en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles,

  par exemple la chasse, la semence, la récolte;

- expliquer les effets des médias sur les stéréotypes associés aux Autochtones;
- démontrer qu'il est conscient des effets des stéréotypes sur les individus et la culture;
- démontrer qu'il sait quels sont les personnalités et les événements qui ont influencé la vie d'une personne autochtone qui sert de modèle de comportement,

  par exemple Matthew Coon Cum, Tom Jackson, Jordin Tootoo, Tina Keeper, Paul Chartrand, Elijah Harper.

Années secondaires (S1-S4)

Études commerciales

L'élève pourra

- expliquer à quoi servaient les articles que les Autochtones échangeaient entre eux avant l'arrivée des Européens;
- expliquer le système de troc et d'échange monétaire dont se servaient les Autochtones du Manitoba avant l'arrivée des Européens;
- expliquer l'interdépendance de deux ou trois groupes autochtones, dont l'un doit être du Manitoba, avant l'arrivée des Européens;
- expliquer les différences et les similarités entre les cultures autochtones traditionnelles et la culture dominante du Canada moderne en ce qui concerne le concept de richesse;
- expliquer ce que signifient les articles pertinents de la *Loi sur les Indiens* qui traitent de la vente ou du troc de produits et des successions et testaments des Indiens, et de leurs effets sur l'exploitation et la mise en valeur des ressources des Premières nations;
- décrire quatre initiatives majeures de développement économique que divers groupes d'Autochtones ont mises en place,

  par exemple Aboriginal Peoples Television Network, Native Communications Inc., Pemmican Publications;

- démontrer qu'il est conscient des effets que les diverses formes de marketing utilisées dans les médias ont eus sur les choix alimentaires et vestimentaires des gens,

  par exemple bien des gens choisissent un régime qui inclut des aliments tout préparés plutôt que traditionnels.

Art dramatique

L'élève pourra

- expliquer que les récits autochtones traditionnels renferment des enseignements;
- démontrer qu'il comprend les enseignements que l'on retrouve dans les pièces de théâtre et les récits autochtones contemporains;
- démontrer qu'il sait quand il est approprié et quand il est inapproprié de raconter certains types de récits autochtones,

  par exemple les histoires de Nanabush ne sont racontées qu'entre la première et la dernière chute de neige;

- démontrer qu'il sait quels récits autochtones se racontent pour chaque saison;
- trouver les enseignements autochtones d'une pièce de théâtre, d'un film ou d'une émission de télévision;

- démontrer qu'il connaît des acteurs, des écrivains, des dramaturges et des danseurs autochtones;
- décrire quelques-unes des différentes formes de l'art dramatique autochtone et certains de ses objectifs;
- évaluer l'authenticité de la description des Autochtones dans les médias;
- démontrer qu'il comprend le concept d'adaptation culturelle dans le contexte de la culture autochtone.

Langue

L'élève pourra

- démontrer qu'il comprend l'importance du respect dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il comprend l'importance de la tradition orale dans les cultures autochtones,

  par exemple la préservation et la transmission de la culture, des valeurs et de l'histoire;

- expliquer les protocoles associés à la tradition orale des Autochtones,

  par exemple montrer du respect lorsque quelqu'un prend la parole, faire preuve de patience et attendre, ne pas interrompre; moments opportuns de l'année pour raconter des histoires particulières, caractère approprié des récits selon l'âge des auditeurs;

- démontrer qu'il sait quels comportements sont appropriés lorsqu'on écoute un conteur ou une conteuse autochtone;
- démontrer qu'il comprend l'enseignement d'un récit autochtone qu'il a entendu;
- démontrer qu'il sait que les récits autochtones renferment plus d'un enseignement;
- décrire les points communs entre les récits autochtones contemporains et les récits autochtones traditionnels;
- démontrer qu'il sait pourquoi il n'existait pas de littérature autochtone au début du XX^{e} siècle;
- comprendre les raisons pour lesquelles la littérature autochtone a pris de l'essor depuis les années 1970;
- démontrer qu'il connaît des écrivains et des artisans autochtones;
- comparer le travail d'un écrivain autochtone avec celui d'un écrivain non autochtone en ce qui concerne les éléments de style, la structure, les personnages et la signification,

  par exemple Shirley Stirling, Thomas King, George Klutesi;

- démontrer qu'il connaît une formule d'accueil appropriée dans l'une des sept langues autochtones du Manitoba;
- démontrer qu'il est au courant d'une question sociale, culturelle ou politique qui touche les Autochtones,

  par exemple les revendications territoriales, les pensionnats, le renouveau culturel, l'autonomie gouvernementale, la santé et le mode de vie, les droits de chasse et de pêche, l'éducation;
- démontrer qu'il sait où se documenter sur les questions autochtones;
- démontrer qu'il comprend les implications et la signification de l'adaptation culturelle pour les Autochtones;
- démontrer qu'il comprend les effets du racisme et de la discrimination sur la capacité d'une personne de réussir dans son domaine d'intérêt;
- démontrer qu'il comprend le concept de racisme systémique et comment il s'applique aux questions autochtones;
- démontrer qu'il sait comment les stéréotypes à l'égard des Autochtones ont vu le jour et se sont perpétués,

  par exemple par les médias, dans les romans et les nouvelles, dans les noms des équipes sportives;
- déterminer si la description des Autochtones dans divers médias est appropriée.

Économie domestique

L'élève pourra

- nommer les aliments traditionnels des Autochtones;
- évaluer la valeur nutritive des aliments traditionnels des Autochtones locaux en se servant des Apports nutritionnels recommandés (ANR);
- décrire les méthodes traditionnelles utilisées par les Autochtones locaux pour préparer, préserver et entreposer le gibier, le poisson, les baies sauvages et les légumes;
- décrire les méthodes traditionnelles utilisées pour préparer la nourriture et les activités qui se déroulent à l'occasion d'un festin communautaire autochtone;
- analyser le rapport qui existe entre les médias et les choix alimentaires des Autochtones;
- analyser le rapport qui existe entre le coût de l'alimentation et la qualité des régimes alimentaires des habitants du Nord;
- démontrer qu'il comprend le rapport qui existe entre les médias et les choix vestimentaires des gens;

- dessiner et créer des vêtements en intégrant des éléments des tenues traditionnelles des Autochtones locaux;
- expliquer les rapports qui existent au sein d'une communauté autochtone traditionnelle, parmi les membres d'une famille et les rôles de chacun dans l'éducation des enfants,

  par exemple le rôle de la mère, du père, des grands-parents, de la tante, de l'oncle;
- expliquer les similarités et les différences de rôles qui existent entre les divers membres d'une famille autochtone traditionnelle et ceux d'une famille non autochtone, en ce qui concerne l'éducation des enfants.

Arts industriels (Études technologiques)

L'élève pourra

- démontrer qu'il connaît diverses technologies autochtones traditionnelles,

  par exemple des types d'outils, des conceptions et des styles d'habitation;
- démontrer qu'il comprend les techniques de construction traditionnelles des Autochtones,

  par exemple le fumoir, le toboggan, les raquettes, les pièges;
- établir le lien entre la conception des outils et des habitations autochtones traditionnels et les ressources naturelles disponibles.

Technologie de l'information

L'élève pourra

- démontrer qu'il est au courant de l'existence de nombreux sites Web contenant des renseignements sur les peuples, les cultures et les questions autochtones;
- démontrer qu'il sait que les Autochtones locaux se servent de la technologie de l'information dans leurs lieux de travail et dans leur vie privée;
- démontrer qu'il sait que la quantité croissante de renseignements que l'on peut obtenir grâce à la technologie de l'information contribue à l'adaptation culturelle.

Mathématiques

L'élève pourra

- expliquer l'emploi de la géométrie dans les constructions autochtones traditionnelles;
- expliquer l'utilisation de la géométrie dans les travaux d'architectes autochtones contemporains;

- donner des exemples illustrant les parallèles, l'équilibre et la symétrie dans les oeuvres d'art et l'architecture autochtones;
- démontrer qu'il sait compter de zéro à cent dans une langue autochtone locale et qu'il peut continuer sur le même modèle pour les centaines de deux cents à mille;
- se rendre compte que les Autochtones mesuraient le temps sans calendriers, sans horloges et sans montres,

  par exemple pour marquer le temps, ils observaient le déplacement des constellations.

Musique

L'élève pourra

- expliquer le rôle de la musique traditionnelle dans les sociétés autochtones;
- démontrer qu'il connaît des Autochtones dans l'industrie de la musique,

  par exemple Susan Aglukark, Jerry Alfred, Tom Jackson, Carlos Nakai, Robbie Robertson, Ray St. Germain, Buffy Sainte-Marie;
- reconnaître la musique autochtone traditionnelle;
- démontrer qu'il est au courant des protocoles qui accompagnent l'exécution de chants autochtones traditionnels;
- décrire les caractéristiques de la musique autochtone traditionnelle;
- démontrer qu'il connaît divers styles de musique autochtone contemporaine;
- repérer les éléments caractéristiques de la musique autochtone traditionnelle dans les compositions d'artistes contemporains autochtones et non autochtones.

Éducation physique et éducation à la santé

L'élève pourra

- démontrer qu'il est prêt à participer à des jeux autochtones traditionnels;
- démontrer qu'il comprend la valeur des sports dans les communautés autochtones locales;
- démontrer qu'il connaît l'histoire des jeux autochtones;
- identifier des sportifs autochtones réputés dans un certain nombre de sports,

  par exemple Angela Chalmers, Theoren Fleury, Grant Fuhr, Joe Keeper, Reggie Leach, Tom Longboat, Gino Odjik, Roger Nielson, Ted Nolan, Jordin Tootoo;

- analyser le caractère approprié de diverses images autochtones dans le monde du sport,

  par exemple les noms d'équipes, les logos;

- démontrer qu'il connaît les danses autochtones traditionnelles;
- démontrer qu'il connaît les rôles qu'un danseur peut jouer dans une communauté autochtone contemporaine;
- démontrer qu'il est au courant de l'influence des Européens sur les danses autochtones traditionnelles,

  par exemple les danses des Métis.

Sciences de la nature

L'élève pourra

- respecter l'attitude et les pratiques traditionnelles des Autochtones à l'égard des divers cycles des écosystèmes;
- décrire comment on peut, de façon appropriée, acquérir et utiliser les connaissances autochtones traditionnelles en ce qui concerne les plantes, les animaux et l'environnement;
- démontrer qu'il comprend les principes de physique qui sont associés à diverses technologies autochtones traditionnelles;
- par exemple la distribution du poids sur les raquettes;
- démontrer que les Autochtones disposaient de produits médicinaux efficaces avant l'arrivée des Européens;
- donner des exemples de produits médicinaux traditionnels employés par les Autochtones locaux;
- nommer dans une langue autochtone locale quatre plantes que l'on rencontre fréquemment dans la région;
- démontrer qu'il sait quels sont les usages traditionnels que l'on fait des plantes de la région;
- démontrer qu'il sait que les connaissances sur l'usage approprié des produits médicinaux ont été transmises et préservées par la tradition orale;
- donner des exemples de médicaments et de produits médicinaux contemporains qui ont été découverts par les Autochtones;
- expliquer pourquoi les maladies apportées par les Européens ont eu un effet aussi profond sur les Autochtones;
- décrire les similarités et les différences de points de vue entre les autorités gouvernementales et les Autochtones locaux en ce qui concerne l'exploitation et la gestion des ressources.

Langues secondes

L'élève pourra

- démontrer qu'il est conscient de la corrélation entre les langues et les cultures autochtones;
- expliquer l'importance de la tradition orale dans la culture autochtone;
- démontrer que l'art de raconter est un aspect important de la tradition orale;
- relever les enseignements que renferme un conte traditionnel;
- expliquer les similarités et les différences entre un récit autochtone traditionnel et une histoire autochtone contemporaine;
- indiquer les influences des contes autochtones traditionnels dans une histoire autochtone contemporaine;
- indiquer sur une carte du Manitoba les régions traditionnellement occupées par les divers groupes linguistiques autochtones;
- démontrer qu'il connaît une formule d'accueil appropriée dans les sept langues autochtones du Manitoba;
- trouver des mots souvent employés au Canada qui proviennent d'une langue autochtone,

  par exemple Canada, Ottawa, toboggan, mukluks, kayak, canoë, tabac;

- décrire comment l'interdiction de parler leur propre langue a eu des effets sur les individus, les familles, les communautés et les Autochtones dans leur ensemble.

Sciences humaines

L'élève pourra

- démontrer qu'il comprend l'importance du respect dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il comprend le rôle vital des Aînés dans les cultures autochtones;
- démontrer qu'il comprend l'importance et les rôles de la tradition orale dans les cultures autochtones;
- se rendre compte de l'importance de la tradition orale dans les cultures autochtones;
- décrire les effets de l'érosion des langues autochtones sur les cultures autochtones;
- expliquer la structure familiale traditionnelle des Autochtones du Manitoba;
- nommer les communautés qui ont repris leurs noms traditionnels,

par exemple Sagkeeng (Fort Alexander), Opaskwayak (The Pas);

- expliquer les rôles traditionnels des Aînés, des grands-parents, des parents et des membres de la communauté en ce qui concerne l'éducation des enfants, dans une culture autochtone locale;
- énoncer les facteurs qui ont contribué aux transformations de la structure familiale des Autochtones;
- expliquer pourquoi certaines tâches sont réservées aux hommes, aux femmes ou aux deux dans les sociétés autochtones traditionnelles;
- démontrer qu'il comprend l'importance de la famille et de la communauté dans l'identité de bon nombre d'Autochtones;
- démontrer qu'il comprend pourquoi il est important, pour les Autochtones d'aujourd'hui, de préserver ou de réintégrer les valeurs traditionnelles dans leur vie;
- démontrer qu'il est conscient des façons dont certains Autochtones appliquent les valeurs traditionnelles dans leur vie,

  par exemple les pow-wows, la cérémonie d'automne, la tente à suer, la danse du soleil;

- démontrer qu'il sait comment les communautés autochtones locales conservent des liens avec les valeurs traditionnelles,

  par exemple la consultation des Aînés, les festins communautaires;

- expliquer l'importance de l'art dans les cultures autochtones du Manitoba;
- expliquer l'attitude traditionnelle des Autochtones à l'égard de la nature et des cadeaux qu'elle apporte par rapport à l'attitude des Canadiens d'aujourd'hui à l'égard des ressources naturelles;
- énumérer les ressources naturelles qui étaient importantes pour les groupes autochtones du Manitoba avant l'arrivée des Européens;
- démontrer qu'il comprend les effets que la variole, la tuberculose et d'autres maladies apportées par les Européens ont eus sur les Autochtones;
- expliquer les différences et les similitudes de points de vue entre les Autochtones et les Européens en ce qui concerne la terre et les concepts de richesse et de propriété;
- comparer l'attitude traditionnelle des Autochtones et des Européens par rapport à la terre;
- expliquer en quoi la différence d'attitudes par rapport à la terre, à la richesse et à la propriété a eu des effets sur les rapports entre les Autochtones et les Européens dans le Canada d'autrefois;
- expliquer comment les rapports entre les Autochtones et les Européens ont évolué avec le temps;

- démontrer qu'il est conscient des ramifications de la Proclamation royale de 1763;
- démontrer qu'il sait que les interventions de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest ont eu des effets sur les peuples autochtones;
- expliquer les événements clés qui ont donné naissance à la nation métisse, au XIX^{e} siècle;
- démontrer qu'il connaît les personnages et les événements clés de l'histoire du Manitoba se rapportant aux Métis;
- expliquer la divergence de points de vue au sujet de l'importance de Louis Riel, de Cuthbert Grant et de Gabriel Dumont dans l'histoire du Manitoba et du Canada;
- démontrer qu'il sait comment la première *Loi sur les Indiens* a eu des effets sur tous les Autochtones du Canada;
- démontrer qu'il est au courant du Livre Blanc et de la réaction de la fraternité des Indiens à ce sujet;
- démontrer qu'il est au courant des répercussions de la *Loi constitutionnelle de 1982* sur les Autochtones du Manitoba;
- démontrer qu'il est au courant de l'existence du Projet de loi C-31, *Loi modifiant la Loi sur les Indiens*, et de ses répercussions sur les Autochtones;
- démontrer qu'il est au courant de la raison d'être de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA);
- démontrer qu'il est au courant des traités et des accords fonciers conclus avec des personnes non autochtones au Canada,

  par exemple l'entente conclue avec les Mennonites (East-West Land Agreement);

- démontrer qu'il est au courant des traités signés avec les Autochtones du Manitoba;
- démontrer qu'il est conscient des effets des pensionnats sur plusieurs générations d'Autochtones;
- démontrer qu'il est au courant des expériences personnelles des Autochtones qui fréquentaient les pensionnats;
- reconnaître les contributions des Autochtones au développement économique du Canada;
- expliquer les rôles majeurs que certaines personnes autochtones ont joué dans le développement du Canada;
- apprécier les droits inhérents des peuples indigènes;
- démontrer qu'il sait ce que signifient les droits issus de traités pour les Autochtones du Manitoba;

- démontrer qu'il est au courant des questions principales concernant les revendications territoriales des Premières nations et des Métis;
- expliquer les systèmes traditionnels et contemporains des Métis du Manitoba et d'une Première nation du Manitoba en matière de gouvernance;
- démontrer qu'il comprend pourquoi les Autochtones se considèrent comme des membres de nations qui sont distinctes du Canada;
- démontrer qu'il est au courant des principales questions entourant l'autonomie gouvernementale des Autochtones;
- démontrer qu'il est conscient des obstacles auxquels se heurtent les Autochtones du Manitoba en ce qui concerne l'autosuffisance de leurs communautés;
- démontrer qu'il est conscient de la façon dont les Autochtones ou les questions autochtones sont représentés dans les médias;
- démontrer qu'il connaît les biographies de quatre Autochtones célèbres du XX^{e} et du XXI^{e} siècle.

Arts visuels

L'élève pourra

- expliquer les similitudes et les différences dans les aspects décoratifs de l'art autochtone traditionnel de quatre peuples du Manitoba,

  par exemple les broderies perlées sur les vêtements, les motifs, les couleurs;

- démontrer qu'il connaît les divers genres et les origines de l'art autochtone;
- décrire les divers aspects de l'œuvre d'un artiste autochtone,

  par exemple le style, l'emploi de motifs et de thèmes traditionnels;

- indiquer les éléments autochtones dans certaines oeuvres d'art;
- démontrer qu'il connaît les œuvres, les réalisations et la notoriété d'au moins quatre artistes autochtones;
- analyser les similitudes et les différences dans les oeuvres de quatre artistes autochtones contemporains;
- nommer des artistes dont les oeuvres sont influencées par l'art autochtone;
- démontrer qu'il connaît le concept de propriété en ce qui concerne l'art et les images,

  par exemple les pétroglyphes.

Conclusion

Le présent document fournit aux éducateurs et aux concepteurs de programmes d'études des résultats d'apprentissage qui les aideront à intégrer les perspectives autochtones dans toutes les matières, de la maternelle au secondaire 4. À cette fin, il contient quelques renseignements généraux mais le lecteur devrait approfondir la recherche et enrichir ses connaissances sur le sujet.

Ils m'ont dit de te dire que le temps est venu. Ils veulent que tu saches ce qu'ils ressentent. Alors écoute attentivement, regarde en direction du soleil. Les Aînés regardent ...
(Verna Kirkness, Fitznor 64) (Trad. libre)

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) : la principale entité gouvernementale chargée de respecter les obligations constitutionnelles, les obligations découlant des traités ainsi que les obligations politiques et juridiques du Gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des habitants du Nord.

Aîné : cette définition varie selon les communautés. Cependant, un Aîné est généralement une personne considérée ou choisie par une nation autochtone pour conserver et transmettre sa tradition orale et son savoir, et qui possède ses propres points forts et talents (*The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs*). Il est rare mais pas impossible qu'une jeune personne soit considérée comme un Aîné. Ni l'âge ni le sexe n'entrent en ligne de compte pour considérer quelqu'un comme un Aîné.

Art du conte : façon traditionnelle de se servir des histoires orales pour transmettre la culture, le savoir, les croyances, les valeurs et l'histoire aux nouvelles générations.

Assembly of Manitoba Chiefs (AMC) : a été créée par les Premières nations du Manitoba pour permettre à celles-ci de dialoguer, de se concerter et de présenter un front commun sur certaines questions. Dans le cadre de son mandat, l'AMC vise à promouvoir et à préserver les droits inhérents et les droits issus de traités des Autochtones tout en [cherchant à] améliorer la qualité de vie des membres des Premières nations du Manitoba.

Assimiler : processus par lequel un groupe culturel est absorbé dans la culture d'un autre, généralement celle de la majorité. Dans le contexte des perspectives autochtones, le gouvernement fédéral a pratiqué l'assimilation.

Autochtone : une personne dont les ancêtres étaient les premiers habitants d'Amérique du Nord. La Constitution du Canada (1982) reconnaît trois groupes principaux d'Autochtones : les Indiens, les Inuits et les Métis.

Culture : les valeurs, l'histoire, les coutumes et les langues qui constituent l'héritage d'une personne ou d'un peuple, et qui contribuent à l'identité de cette personne ou de ce peuple (adaptation de *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs*).

Droits issus de traités : droits qui reviennent aux Premières nations en conséquence de traités ayant été négociés entre elles, en qualité de nations souveraines, et la Couronne britannique représentée par le Canada (Éducation et Formation professionnelle 1998).

Indien inscrit : personne autochtone qui répond aux critères de la *Loi sur les Indiens* et qui est inscrite au sens de cette Loi.

Indien non inscrit : personne d'ascendance autochtone qui ne répond pas aux critères de la *Loi sur les Indiens* ou qui, malgré le fait qu'elle répond aux critères, n'a pas été inscrite.

Indien visé par un traité : selon la définition du Gouvernement fédéral, « Indien inscrit et membre d'une Première nation qui a signé un traité avec la Couronne » (Affaires indiennes et du Nord 2000).

Inuits : « Autochtones du Nord canadien qui vivent au-delà de la limite forestière au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord québécois et au Labrador » (Affaires indiennes et du Nord Canada).

Manitoba Métis Federation Incorporated (MMF) : s'efforce de faire progresser diverses questions concernant les Métis, notamment les suivantes : la promotion de l'histoire et de la culture des Métis; l'éducation des membres de la MMF en ce qui concerne leurs droits juridiques, politiques, sociaux et autres; la participation des membres de la MMF à diverses organisations, y compris les organisations autochtones communautaires, municipales, provinciales et fédérales; la promotion des intérêts politiques, sociaux et économiques de ses membres.

Métis : selon la définition du Gouvernement fédéral, personnes d'ascendance mixte qui « possèdent des ancêtres européens et issus d'une Première nation, se désignant elles-mêmes au moyen du vocable « Métis » et se distinguant ainsi des membres des Premières nations, des Inuits et des non-autochtones » (Affaires indiennes et du Nord Canada). Selon la définition de la nation métisse (National Definition of Métis), on entend par Métis (trad. libre) une personne qui se désigne elle-même à l'aide du terme « Métis », dont les ancêtres appartenaient historiquement à la nation métisse, qui se distingue des autres Autochtones et qui est acceptée par la nation métisse <www.metisnation.ca/DEFINITION/home.html, 2002>.

Pensionnats : écoles financées par le Gouvernement fédéral et essentiellement dirigées par les Églises, en partie pour assimiler les enfants autochtones dans la société canadienne.

Perspectives autochtones : elles reposent sur la vision du monde propre aux cultures autochtones. Selon cette vision du monde, les êtres humains vivent dans un univers fait par le Créateur et vivent en harmonie avec la nature, avec les autres et avec eux-mêmes. Chaque culture autochtone exprime cette vision du monde d'une façon différente avec des pratiques, des récits et des produits culturels différents (adaptation de *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs*).

Premières nations : terme qui est entré dans l'usage dans les années 1970 pour remplacer le mot « Indien » que beaucoup de personnes trouvaient offensant. Même si le terme de Premières nations est très répandu, il n'existe pas de définition juridique de ce terme. On entend notamment par Premières nations les Indiens du Canada, à la fois inscrits et non inscrits. Un grand nombre d'Indiens ont également adopté l'expression Première nation pour remplacer le mot « bande » dans le nom de leur communauté. (Affaires indiennes et du Nord 2000).

Tradition orale : savoir qui est transmis d'une génération à une autre au moyen de la langue parlée.

Traité : convention conclue entre certains groupes d'Autochtones et le Gouvernement fédéral qui précise les droits de ces Autochtones en matière de biens-fonds et de ressources. Les traités ont été établis pour que le Gouvernement reconnaisse ses responsabilités à l'égard des Autochtones dans les domaines social, éducatif et économique.

Valeurs : croyances et qualités reposant sur la vision du monde d'une personne ou d'une culture et qui constituent des principes directeurs ou des idéaux importants de cette culture.

Vision du monde : une philosophie de la vie ou une conception du monde (Pearsall 2001).

ANNEXES

Annexe A : Projets illustrant l'intégration des perspectives autochtones *51*

Annexe B : Ressources *59*

Annexe C : Chronologie *61*

ANNEXE A : PROJETS ILLUSTRANT L'INTÉGRATION DES PERSPECTIVES AUTOCHTONES

Le présent document vise surtout à fournir des résultats d'apprentissage qui appuient l'intégration des perspectives autochtones dans tous les programmes d'études. Cependant, il est important que les éducateurs gardent à l'esprit qu'il faut également intégrer ces perspectives dans les méthodes d'enseignement, les méthodes d'évaluation et les ressources pédagogiques choisies pour enseigner tous les résultats d'apprentissage de n'importe quel cours ou n'importe quelle matière.

Les quatre projets présentés dans cette annexe ont été soumis par des enseignants et illustrent toute la diversité de ceux qui peuvent être entrepris. Ils ne sont pas destinés à être utilisés directement en classe, car ils ne se prêtent pas forcément aux circonstances de toutes les classes et de toutes les écoles.

Projet d'archéologie :
Programme Ekota à l'intention des élèves de 4e, de 5e et de 6e année de Grand Rapids School
2001-2002

Projet élaboré par Mme Shelley Cook

(Remarque : Le programme Ekota est un programme qui a été mis en oeuvre dans la Division scolaire Frontier.)

Raison d'être

Le projet d'archéologie a été conçu comme cours étalé sur toute l'année pour 16 élèves de la 4e à la 6e année.

Il a été conçu pour aider chaque élève à :

- s'informer sur le rôle et la responsabilité d'un archéologue et à explorer les débouchés professionnels dans ce domaine;
- faire le lien entre l'apprentissage en classe et l'étude sur le terrain;
- obtenir une expérience pratique dans un lieu de fouilles;
- combiner des matières de base telles que les langues, les mathématiques, les sciences de la nature et les sciences humaines, autour d'un thème interdisciplinaire stimulant;
- participer à des travaux de recherche pertinents;
- faire la distinction entre la préhistoire et l'histoire documentée, et voir comment elles sont liées à l'étude de l'archéologie;
- s'informer sur le mode de vie des peuples qui vivaient dans la région de Grand Rapids à l'époque des artefacts qui ont été découverts;

- fabriquer et utiliser lui-même des outils de cette époque-là;
- comprendre et respecter davantage les compétences et les habiletés des ancêtres autochtones de la région.

Calendrier du projet

Automne : septembre—octobre

- consulter les Aînés et leur demander l'autorisation d'entreprendre des fouilles et de choisir un emplacement convenable;
- demander un permis de fouille à la Direction des ressources historiques du Manitoba;
- préparer le site :
  - inviter les Aînés à participer à la préparation du site;
  - débarrasser la surface de la végétation et des détritus;
  - enregistrer et entreposer les objets trouvés en surface;
  - arpenter et délimiter les unités de fouille;
  - choisir les unités les plus prometteuses;
- creuser quatre unités de deux mètres carrés, en prévoyant quatre élèves par unité;
- mesurer et inscrire l'emplacement de chaque artefact;
- filtrer le sol pour voir si des artefacts ont échappé à la fouille sur le chantier.

Hiver : novembre—janvier

- écouter les récits des Aînés sur la région;
- faire des recherches sur le métier d'archéologue;
- faire des recherches et une rédaction sur n'importe quelle civilisation que des travaux d'archéologues ont permis de connaître;
- construire une maquette sur le thème de la civilisation en question;
- nettoyer et cataloguer les objets.

Printemps : février—mars

- présenter les travaux de recherche à la classe Ekota;
- préparer et présenter un exposé se rapportant au programme de sciences humaines de la classe de 8e année;
- recueillir des fonds en vue d'un voyage à Winnipeg;
- visiter Winnipeg pour :

- examiner les artefacts de la fouille archéologique exécutée en 1961 par Mayer-Oakes (département d'anthropologie de l'Université du Manitoba);
- examiner les nombreux documents et les nombreuses photos qui se rapportent aux périodes historiques récentes de la région de Grand Rapids—traite des fourrures et aménagement hydroélectrique;
- visiter les galeries traitant les thèmes étudiés au Musée du Manitoba;
- visiter le laboratoire du Musée du Manitoba, là où les artefacts sont traités;
- écouter des conférenciers;
- apprendre à faire du feu en frottant des silex et à l'aide d'un arc;
- établir des diagrammes de dispersion pour les unités qui ont été fouillées.

Été : avril—juin

- faire de la poterie laurellienne;
- faire de la recherche sur la période correspondant aux artefacts (il y a entre 2 000 et 8 000 ans);
- présenter le travail de recherche sous forme d'article de journal, d'instructions ou d'une annonce en utilisant le livre *Stone Age News* comme modèle;
- rédiger un rapport sur nos fouilles et nos découvertes pour la Direction des ressources historiques;
- présenter le rapport aux Aînés;
- construire des paniers en écorce de bouleau ainsi que des socles de saule tressé pour notre poterie laurellienne;
- mordiller de l'écorce de bouleau sur les conseils des Aînés;
- créer un diorama du mode de vie des habitants de la région de Grand Rapids à l'époque correspondant aux artefacts.

Camp de jeûne dans le cadre du programme d'études autochtones
Moose Lake
Deuxième semaine de mai
(lorsque les bourgeons sont visibles sur les arbres)

Projet élaboré par Ron Cook

Objectif

Offrir à l'élève une expérience authentique en plein air où il pourra

- apprendre à faire du camping;
- apprendre à collaborer;
- se familiariser avec les enseignements traditionnels des Cris;
- apprendre à être responsable en tant que membres d'un groupe.

Synopsis

Le groupe doit préparer un campement, planifier et préparer ses repas en se servant d'un feu à ciel ouvert, et nettoyer à la fin de l'excursion.

L'élève est invité à participer aux activités et à aider aux différentes tâches. Le camp est organisé de façon traditionnelle. Les campeurs doivent savoir quelles sont leurs responsabilités pour que l'expérience soit réussie et pour participer à la communauté de campeurs, dans le sens traditionnel du terme, mais il n'y a aucun critère à respecter pour participer. L'élève peut choisir d'apprendre en observant ou bien il peut participer aux cérémonies de la tente à suer, écouter les enseignements des Aînés, chanter le soir pour soutenir les personnes qui jeûnent ou aider au festin prévu après le jeûne.

Le camp est une expérience positive pour tous ceux qui choisissent de participer. C'est une occasion pour l'élève de s'immerger dans la langue crie et dans les valeurs traditionnelles que sont la bienveillance, le sens du partage et le travail de collaboration en petit groupe.

Écriture, lecture et appareils électroniques (radios, lecteurs de cassettes et de CD) ne sont pas recommandés. L'élève est invité à observer la nature et à écouter ce qu'elle a peut-être à dire. L'observation des jeunes par les Aînés et les commentaires des élèves sur le camp constituent l'évaluation.

Make the Right Choice (Fais le bon choix)
Spectacle/atelier de théâtre interactif et multimédia
dans le cadre du programme d'action communautaire
(Community Action Program)
Cours d'un demi crédit proposé par l'école (CPÉ)
R.B. Russell Vocational High School
2000-2001

Projet élaboré par Jay Willman

Contexte

Au cours des huit dernières années, les élèves du Programme d'action communautaire ont organisé des ateliers interactifs pour des milliers d'autres élèves et pour les membres de la collectivité. Ces ateliers ont permis de régler d'importantes questions communautaires et de rassembler les jeunes et la collectivité pour qu'ils opèrent des changements positifs.

Au cours de l'année scolaire 2000-2001, les quinze élèves du programme, tous des membres des Premières nations ou des Métis, ont appris que le diabète de type 2 touche proportionnellement beaucoup plus de personnes autochtones que n'importe quel autre segment de la population du Manitoba. Au cours des deux années précédentes, un enfant par semaine, en moyenne, était diagnostiqué dans le quartier de Point Douglas à Winnipeg et la maladie est aussi très fréquente dans les collectivités du nord de la province. En apprenant ces nouvelles, les élèves du Programme d'action communautaire ont décidé de prendre des mesures pour améliorer la situation.

Objectifs

L'élève pourra

- choisir un sujet d'étude et l'intégrer dans un spectacle ou un atelier principal;
- développer ses habiletés en matière de recherche;
- développer ses habiletés en matière de présentation;
- améliorer son estime de soi et sa confiance en soi.

Synopsis

Établi en partenariat avec l'Office régional de la santé de Winnipeg et le Manitoba Theatre for Young People, et avec des fonds de la Winnipeg Foundation, le projet de deux ans visait à apprendre aux jeunes une façon originale d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et d'être actifs pour prévenir le diabète de type 2. Il s'est terminé par la production d'un spectacle de théâtre interactif et par des ateliers.

Les élèves du Programme d'action communautaire ont fait des recherches sur la prévention du diabète de type 2 par de saines habitudes alimentaires et par un mode de vie actif. Pour cela, ils ont notamment utilisé Internet, écouté des conférenciers invités et exploité les ressources communautaires. En particulier, l'Office régional de la santé de Winnipeg a pris des dispositions pour organiser des séances d'éducation et pour trouver des fonds. À l'aide des renseignements recueillis, les élèves ont élaboré un spectacle-atelier interactif composé de cinq pièces différentes, prévu des jeux pour petits et grands groupes visant à renforcer la confiance en soi, organisé des petits cercles de partage et un forum visant à partager des solutions. Intitulée « The Eagle's Path », l'une des pièces comportait une vidéo d'un Aîné projeté dans le ciel et donnant des conseils sur les modes de vie sains. Le visage de l'Aîné semblait flotter au-dessus d'un aigle qui survolait la scène. En recevant une plume d'aigle, le personnage principal de la pièce obtenait la force nécessaire pour faire de bons choix. Dans toutes les autres pièces, les participants recevaient des messages de sagesse. Le dialogue intégrait également le cri, l'ojibwa et la langue des Métis.

Pendant deux semaines, en mars 2002, l'atelier-spectacle interactif « Make the Right Choice » a été présenté deux fois par jour, à plus de 2 000 élèves de la 4e à la 6e année et à des résidents du quartier du centre-ville de Winnipeg.

Projet de l'esturgeon

Contexte

En 1994, on a commencé le projet *Sturgeon for the Future* (protégeons l'esturgeon). Il s'agissait d'un projet conjoint du Nelson River Sturgeon Co-Management Board, de la division scolaire Frontier et du ministère de la Conservation du Manitoba. Les objectifs étaient de sensibiliser les communautés et d'éduquer les jeunes au sujet de l'esturgeon, de mieux faire connaître l'esturgeon jaune (Acipenser fulvescens) et de faire en sorte que cette espèce autrefois répandue ne disparaisse pas du Manitoba. <www.mysterynet.mb.ca/sturgeon/>.

Dans le cadre de ce projet, les classes participantes recevaient cinq ou six alevins d'esturgeons âgés d'un an, les aliments nécessaires pour nourrir les poissons et le matériel nécessaire pour les maintenir en vie. Vous trouverez ci-après une brève description du projet qu'un enseignant a conçu pour sa classe en s'inspirant du projet « Sturgeon for the Future » et en intégrant les perspectives autochtones dans ses cours.

Objectifs

L'élève pourra

- développer et améliorer ses habiletés en matière de recherche;
- constater la validité des connaissances traditionnelles;
- profiter d'occasions pour mieux comprendre les sept enseignements;
- accroître sa motivation et son intérêt.

Description du projet

Ce projet s'est déroulé pendant toute une année scolaire dans une classe du secondaire où divers cours de sciences et de mathématiques étaient enseignés. Les élèves participants suivaient des cours de sciences de la nature du secondaire 1 et du secondaire 2, des cours de biologie du secondaire 3 et du secondaire 4, ainsi que des cours de mathématiques du secondaire 1 et du secondaire 2. Cependant, les travaux des élèves ne se limitaient pas à ces matières.

Le projet a donné aux élèves l'occasion de participer à un certain nombre d'activités se rapportant aux alevins d'esturgeon qui se trouvaient dans un grand aquarium, dans leur salle de classe. Les jeunes ont notamment :

- consulté un Ainé au sujet de l'élevage d'esturgeons dans la classe;
- installé l'aquarium, l'élément de chauffage et les filtres, et ils ont veillé à la déchlorination de l'eau;
- mesuré et enregistré avec précision le niveau et la température de l'eau, ainsi que la quantité de divers éléments chimiques présents dans l'eau comme le pH, le nitrite et l'oxygène dissous;
- pris soin des alevins tous les jours, notamment en :
  - surveillant la quantité d'aliments qui leur était nécessaire, en consignant les données et en faisant une estimation des aliments qui n'avaient pas été consommés à la fin du repas quotidien;
  - consignant des données sur la santé des poissons, y compris les signes de maladie ou de stress, et en prenant les mesures appropriées en cas de nécessité;
  - inscrivant tous les jours la longueur approximative de chaque poisson;
- fait des recherches sur l'esturgeon jaune (Acipenser fulvescens), notamment sur l'importance de ce poisson pour les membres de leur communauté et pour d'autres Autochtones d'Amérique du Nord, et sur les utilisations qu'ils en faisaient, au moyen d'entretiens avec les Ainés et d'autres membres de la communauté, de livres, de revues, d'articles de journaux et d'Internet;

- aidé, l'automne suivant, à relâcher les esturgeons dans une rivière où cette espèce vivait autrefois.

Intégration du projet dans les cours

Les différentes activités entreprises dans le cadre de ce projet ainsi que les données et les renseignements recueillis par les élèves ont été intégrés dans les divers cours de diverses façons :

- les renseignements recueillis par les élèves au cours de leur recherche ont servi à présenter des exposés en classe et ils correspondaient aux résultats d'apprentissage établis pour les divers cours de sciences que les élèves suivaient;
- les élèves ont créé un centre d'information sur l'esturgeon où ils ont exposé la documentation utilisée pour leurs présentations;
- les données recueillies ont servi à la production de graphiques sur papier et, à l'aide de logiciels, ces graphiques ont été incorporés dans le centre d'information;
- l'enseignant a incorporé les données et les graphiques dans les méthodes pédagogiques utilisées pour aider les élèves à atteindre divers résultats d'apprentissage en mathématiques;
- les renseignements tirés des données recueillies mais aussi des travaux de recherche ou des exposés présentés en classe ont été incorporés dans les journaux des élèves;
- même si l'enseignant ne l'a pas fait, ce projet se prêterait bien à l'intégration des résultats d'apprentissage prévus pour les cours de sciences humaines.

ANNEXE B : RESSOURCES

La liste suivante énonce des ressources que les éducateurs voudront peut-être utiliser pour intégrer les perspectives autochtones dans les programmes d'études.

Ressources imprimées

BEAULIEU, Carol (1998). *The Way We Speak: An Annotated Bibliography of Aboriginal Language Resources in Manitoba*. Winnipeg, MB: Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

CARDINAL, Phyliss (1997). *The Cree People*. Edmonton, AB: Duval House Publishing.

CARDINAL, Phyliss et Dave RIPLEY(1987). *Canada's People: The Métis*. Edmonton, AB: Plains Pub.

--- (1987). *Canada's People: The Métis. Teacher's Guide and Blackline Master Package*. Edmonton, AB: Plains Pub.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES ET SECTION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES (2000). *Aboriginal Peoples: Resources Pertaining to First Nations, Inuit, and Métis*. Winnipeg, MB: Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

HALLET, Bruce (2002). *Aboriginal People in Manitoba*. Canada: Her Majesty the Queen in Right of Canada.

MANITOBA FIRST NATIONS EDUCATION RESOURCE CENTRE (s.d.). *Wisdom of the Elders. Who Is an Elder?* Winnipeg, MB: Manitoba First Nations Education Resource Centre.

PROTOCOLE DE L'OUEST CANADIEN (2000). *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs: Kindergarten to Grade 12*. Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien.

REED, Kevin (1999). *Aboriginal Peoples: Building For the Future*. Don Mills, ON: Oxford University Press Canada.

--- (1999). *Aboriginal Peoples: Building For the Future. Activities*. Don Mills, ON: Oxford University Press Canada.

Ressources Internet

NIHEWAN FOUNDATION.*Cradleboard Teaching Project* [en ligne], 2002. <http://www.cradleboard.org/>, juin 2003.

ÉDUCATION ET JEUNESSE MANITOBA. *Instructional resources : Library* [en ligne], 2003. <http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/iru/index.html>, juin 2003.

ÉDUCATION ET JEUNESSE MANITOBA. *Mathematics: Aboriginal Perspectives: A Bibliography, Kindergarten To Grade 4* [en ligne], 1998. <http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/iru/publications/bibliographies/mathabor.html>, juin 2003.

UNIVERSITÉ DE LA SASKATCHEWAN. *Rekindling Traditions: Cross-Cultural Science and Technology Units* [en ligne], 2003 <http://capes.usask.ca/ccstu/>, juin 2003.

PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIEN. *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs: Kindergarten to Grade 12* [en ligne], <*www.wcp.ca*>, juin 2003.

Centres de ressources

Manitoba First Nations Education Resource Centre
Téléphone : (204) 940-7020
Téléc. : (204) 942-2490
1214, rue Fife
Winnipeg (Manitoba) R2X 2N6

Manitoba Indian Cultural Education Centre
Téléphone : (204) 942-0228
Téléc. : (204) 947-6564
119, avenue Sutherland
Winnipeg (Manitoba) R2W 3C9

ANNEXE C : CHRONOLOGIE

Vous trouverez ci-après une liste de quelques-uns des événements qui sont importants aux yeux des Autochtones du Manitoba :

Avant l'arrivée des Européens les terres étaient habitées par des sociétés autochtones dotées de cultures et de systèmes politiques élaborés, de langues distinctes, de relations commerciales et diplomatiques et de soins de santé.

Années 1400	Les Européens s'établissent sur le territoire qui portera le nom d'Amérique du Nord.
1500–1600	Les premiers traités (de paix et d'amitié) mettant l'accent sur le partage des terres sont conclus comme des ententes entre nations.
1643	Conclusion du Two Row Wampum Treaty (wampum à deux rangs, ceinture commémorative du traité) entre les Iroquois et les Hollandais.
Années 1700	Arrivées des missionnaires. En raison du commerce des fourrures, l'économie traditionnelle perd de son importance. La population d'immigrants augmente. De nouvelles maladies coïncident avec l'arrivée des Européens.
1763	Selon la Proclamation royale (1763), les Indiens sont considérés comme des nations ou des tribus et les Premières nations vont continuer à posséder leurs territoires traditionnels jusqu'à ce que les terres soient cédées à la Couronne ou achetées par celle-ci.
1808	La Compagnie de la Baie d'Hudson engage trois enseignants pour les postes de traite dans le Nord, dans la future Terre de Rupert.
1811	La Compagnie de la Baie d'Hudson accorde à Lord Selkirk 116 000 milles carrés de terre, dans la future partie sud du Manitoba.
1816	Pour beaucoup de personnes, la bataille de Seven Oaks est l'événement qui a donné naissance à la nation métisse.

	Après la bataille de Seven Oaks, Cuthbert Grant et ses hommes brandissent le drapeau de la nation métisse pour la première fois.
Du milieu des années 1800 – au début des années 1970	Écoles de jour et pensionnats dirigés par les Églises pour les enfants autochtones.
1862	Une épidémie de variole tue un Autochtone sur trois.
1863	Joseph Trutch est nommé « Commissioner of Land and Works » et ne reconnaît pas l'existence de titres autochtones; il met en place une politique qui retire aux Autochtones leurs droits de préemption et réduit la superficie des réserves.
1867	L'Acte de l'Amérique du Nord britannique donne naissance au Dominion du Canada; le gouvernement fédéral devient ainsi responsable des Indiens et des terres réservées aux Indiens.
1869	Aux termes d'une loi qui est adoptée, les femmes autochtones inscrites et visées par les traités qui épousent des Indiens non inscrits perdent leur statut d'Autochtones. Les Métis mettent en place un gouvernement provisoire dans la colonie de la Rivière-Rouge.
1869–1870	La résistance de la Rivière-Rouge empêche le gouvernement du Canada de prendre possession de la région de façon unilatérale.
1870	Le Manitoba entre dans la Confédération canadienne et l'Acte du Manitoba reçoit la sanction royale.
Fin des années 1800	Le ministère des Affaires indiennes est établi et c'est cette autorité qui détermine qui a le statut d'Indien et qui est qualifié pour négocier des revendications territoriales. Il a également le pouvoir de suspendre les négociations dans ce domaine.
1871–1921	Les traités n^{os} 1 à 12 sont signés d'une manière qui est dictée par le Gouvernement fédéral.
1871	Les traités n^{os} 1 et 2 sont conclus en 1871 « entre Sa Majesté la Reine et les Chippawas et les Cris ».

1873	Le traité nº 3 est conclu en 1873 « entre Sa Majesté la Reine et la tribu des Saulteux de la nation des Ojibeways », et les adhésions au traité sont signées en 1873 et en 1874.
1874	Le traité nº 4 est conclu en 1874 « entre Sa Majesté la Reine et les tribus indiennes des Cris et des Saulteux ».
1875	Le traité nº 5 est conclu en 1875 « entre Sa Majesté la Reine et les tribus indiennes des Saulteux et des Cris de la savane », et les adhésions au traité sont signées en 1875, 1908, 1909 et 1910.
1876	La *Loi des Sauvages* (aujourd'hui *Loi sur les Indiens*) est créée et regroupe toutes les lois précédentes sur les Autochtones; le statut d'Indien y est défini et le surintendant général aux Affaires indiennes détient des pouvoirs administratifs qui contrôlent bien des aspects de la vie des Indiens. À plusieurs reprises, cette loi est modifiée et interdit la collecte de fonds en vue de revendications territoriales et la participation à diverses cérémonies traditionnelles. À certains moments, elle exige même que les Autochtones obtiennent la permission de sortir de leur réserve et de faire du commerce. Elle empêche également les Autochtones de voter.
1880	C'est le début des pensionnats (écoles résidentielles) pour les enfants autochtones qui doivent quitter leur foyer pour être civilisés et éduqués.
1884	La *Loi des Sauvages* est modifiée pour interdire les potlatchs et les danses du Soleil mais cette modification n'entre en vigueur que dans les années 1920 et elle est abrogée en 1951.
1885	Louis Riel forme un gouvernement provisoire à Batoche, en Saskatchewan. Dirigés par Louis Riel, Gabriel Dumont et leurs alliés des Premières nations, les Métis des communautés de la rive Sud sont vaincus lors de la rébellion du Nord-Ouest.
1894	En vertu d'un décret, les enfants autochtones sont obligés d'aller à l'école. Les agents des Affaires indiennes peuvent faire appel à la police pour rassembler les enfants et les forcer à se rendre à

	l'école. Comme les écoles et les enseignants reçoivent des fonds en fonction du nombre d'inscriptions, les pensionnats sont surchargés.
1907	Le rapport Bryce fait état du nombre élevé de décès parmi les enfants autochtones et de leurs conditions de vie déplorables dans les pensionnats. Citation (trad. libre) : *« Sur un total de 1 537 cas signalés, près de 25 % sont décédés ... 69 % des anciens élèves sont décédés et, partout, la cause presque inévitable en est la tuberculose. Nous avons créé une situation tellement dangereuse pour la santé que j'ai souvent été étonné que les résultats n'aient pas été pires que cela. »*
1930	La *Loi sur le transfert des ressources naturelles* est adoptée. En vertu de cette loi, les terres de la Couronne sont transférées aux provinces, ce qui entraîne une perte de revenu pour les Indiens.
1950	Le Manitoba et le Gouvernement fédéral signent la première loi conjointe sur les écoles, qui autorise les écoles provinciales à inscrire des élèves autochtones.
1958	Les Indiens obtiennent le droit de voter aux élections fédérales.
1960	Les Indiens obtiennent le droit de voter aux élections provinciales.
1969	Le Gouvernement fédéral publie le Livre Blanc, un Énoncé du gouvernement du Canada en matière de politique. Les peuples des Premières nations s'organisent et refusent les propositions énoncées dans le Livre Blanc.
1972	La Fraternité des Indiens du Canada (aujourd'hui l'Assemblée des Premières Nations) publie une politique innovatrice intitulée *La maîtrise indienne de l'éducation indienne.*
1973	La décision Calder de la Cour suprême reconnaît pour la première fois les droits fonciers des Autochtones. Le ministère des Affaires indiennes adopte la politique relative à la maîtrise locale de l'éducation pour les Autochtones. Une nouvelle série de négociations de traités commence.

1982	La *Loi constitutionnelle* confirme les droits existants - ancestraux et issus de traités – des Autochtones mais ne les définit pas. En vertu de la Loi, les Métis sont considérés comme des Autochtones.
1985	Le Gouvernement fédéral ratifie le Projet de loi C-31. Aux termes du Projet de loi C-31, les femmes et les enfants qui ont perdu leur statut d'Indien en vertu de l'alinéa 12(1) b) de la *Loi sur les Indiens* peuvent présenter une demande pour recouvrer leur statut d'Indien et de membre. Le projet de loi permet aux bandes d'assumer le contrôle de leur effectif.
1987	Les Églises du Canada publient un document intitulé *New Covenant*, confirmant qu'en tant que peuple distinct, les Autochtones ont droit à des assises territoriales suffisantes et à l'autodétermination.
1990	L'accord du Lac Meech est rejeté lorsque le député cri de l'Assemblée législative du Manitoba, Elijah Harper vote contre. La crise d'Oka éclate. Le Premier ministre, Brian Mulroney, propose l'établissement de la Commission royale sur les peuples autochtones.
1991–1996	La Commission royale sur les peuples autochtones est établie pour répondre à la question suivante : « Quels sont les fondements d'une relation équitable et honorable entre autochtones et non-autochtones au Canada? » Un rapport de 4 000 pages recommande l'établissement de nouvelles relations fondées sur le respect mutuel, la responsabilité et le partage, ainsi que la redistribution des terres et des ressources.
1992	Sur tout le continent américain, les Premières nations marquent le 500e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb avec une protestation appelée *500 ans de résistance*. La Province du Manitoba accorde à Louis Riel le statut de « père fondateur du Manitoba » en reconnaissance du rôle qu'il a joué dans l'entrée de la province dans la Confédération canadienne.

1997	La décision Delgamuukw de la Cour supréme réaffirme les droits des Autochtones qui sont reconnus dans la Constitution.
1998	Le groupe de travail mixte des premières nations et du Canada recommande que l'on mette fin à la Commission des revendications des Indiens, qui a été mise sur pied en 1991 à la suite de la crise d'Oka, et qu'on la remplace par une entité indépendante. La ministre des Affaires indiennes prononce une déclaration de réconciliation reconnaissant les traitements infligés aux peuples autochtones.
1999	Le Comité des droits de l'homme des Nations Unies critique le Canada de ne pas avoir respecté les droits des Premières nations à l'autodétermination et à des terres et des ressources suffisantes.
2000	Les Premières nations de Colombie-Britannique refusent d'abandonner leurs droits ancestraux en échange d'un traité. Par l'Entente définitive des Nisga'as, la nation Nisga'a, le Canada et la Colombie-Britannique signent le premier accord moderne sur des revendications territoriales.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

BANKS, James A. (1987). *Teaching Strategies for Ethnic Studies*. Newton, MA: Allyn and Bacon, Inc.

BOPP, Judie, Michael BOPP, Lee BROWN et Phil LANE (1989). *The Sacred Tree*. Wilmot, WI: Lotus Light.

BRENDTRO, Larry K., Martin BROKENLEG et Steve VAN BOCKERN (1990). *Reclaiming Youth at Risk: Our Hope for the Future*. Bloomington, NC: National Education Service.

CAJETE, Gregory (1994). *Look to the Mountain: An Ecology of Indigenous Education*. Skyland, NC: Kivaki Press.

CANADA, AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD. Publications et recherche [en ligne], 2003. <http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/index_f.html>, juin 2003.

CARDINAL, Harold (1999). *The Unjust Society*. Vancouver, BC: Douglas and McIntyre.

CASTELLANO, Marlene Brant, Lynne DAVIS et Louise LAHACHE (2000). *Aboriginal Education: Fulfilling the Promise*. Vancouver, BC: UBC Press.

COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (1993). *Un partage garant d'autonomie : rapport de la table ronde nationale sur le développement économique et les ressources* Ottawa : commision royale sur les peuples autochtones.

DIVERSITY IN THE CLASSROOM SERIES (1996). *Aboriginal Cultures and Perspectives: Making a Difference in the Classroom*. Regina, SK: Saskatchewan Book Bureau.

ERASMUS, Georges. *Communication présentée lors du troisième symposium annuel LaFontaine-Baldwin* [en ligne], 2002. <http://cbc.ca/news/indepth/lafontaine_lectures/>, juin 2003.

FITZNOR, Laara (2002). *Aboriginal Educators' Stories: Rekindling Aboriginal Worldviews*. Toronto, ON: University of Toronto.
--- (1997)*Education as a Healing Practice. 1995 Conference at the RRCC Sponsored by The Aboriginal Teachers' Circle (lectures choisies)*. Toronto, ON: University of Toronto.

FREDEEN, Shirley (1991). *Quoted in Report on Aboriginal Literacy and Empowerment*. Ottawa, ON: Queen's Printer.

GILLESPIE, LaVina (1994). *A Tipi as a Basis for Describing Selected Aspects of Native Education and Their Influence on the Oral Tradition of the Manitoba Cree*. Brandon, MB: Brandon University.

ING, N. Rosalyn. « The Effects of Residential Schools on Native Child-Rearing Practices. » *Canadian Journal of Native Education* 18 (1991) : 65–118.

MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (1998). *Études autochtones – Document cadre à l'usage des enseignants des années secondaires (S1-S4)*. Winnipeg (Manitoba) : Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

MANUEL, George et Michael POSLUNS (1974). *The Fourth World: An Indian Reality*. Don Mills, ON: Collier-Macmillan.

MORTON, Desmond et Morton WEINFELD (1998), *Who Speaks for Canada?: Words That Shape a Country*. Toronto, ON: McClelland and Stewart.

ORTIZ, Simon J. (1988). *The People Shall Continue*. San Francisco, CA: Children's Book Press.

PEARSALL, Judy (2001). *Concise Oxford Dictionary*. Dixième éd. New York, NY: Oxford University Press Inc.

PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIEN.*The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs: Kindergarten to Grade 12* [en ligne] <*www.wcp.ca*>, *juin 2003*.

RALSTON SAUL, John (2002). "Rooted in the Power of Three." *The Globe and Mail*, 8 mars 2002.

ROSS, Rupert (1992). *Dancing with a Ghost: Exploring Indian Reality*. Toronto, ON: McClelland and Stewart.

SASKATCHEWAN EDUCATION (2001). *Aboriginal Elders and Community Workers in Schools: A Guide for School Divisions and Their Partners*. Regina, SK: Community Education, Saskatchewan Education.

STATISTIQUE CANADA (1998). Le Recensement de 1996 : données sur les Autochtones. *Le Quotidien*, 13 janv. 1998.

STEPHENSON, Lisa (s.d.). *Pow-Wow: Questions and Answers*. n.p.,

STIRLING, Shirley. "Yetko and Sophie: Nlakamux Cultural Professors." *Canadian Journal of Native Education* 26 (2002): 4-10.

TOBIAS, John L. (1983). *"Protection, Civilization, Assimilation: An Outline of Canada's Indian Policy." As Long as the Sun Shines and Water Flows: A Reader in Canadian Native Studies*. Ed. A.L. Getty and A.S. Lussier. Vancouver, BC: University of British Columbia, 1983.